

NOVEMBRE 2017

Numéro 1

Revue semestrielle



REVUE ABIBAC

La revue du Réseau Abibac



25 mars 2017 : fondation de l'association Réseau Abibac

en présence de Romain Nadal,
porte-parole du Ministère des Affaires
étrangères

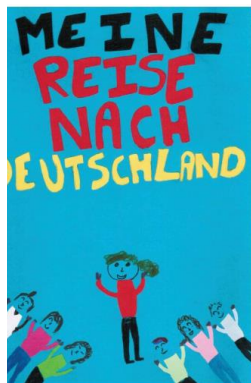


La génération Abibac prend la parole :

Paul Cassenave raconte son Sauzay

La découverte de l'Allemagne en BD :

Meine Reise nach Deutschland
de Sandra Lhermitte



Editorial

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait » (Robert Schuman, 9 mai 1950). Une « réalisation concrète », c'est ainsi qu'a été pensé ce premier numéro de la revue AbiBac.

Huit mois après la fondation de l'association « Réseau AbiBac », la création de la *revue AbiBac* est la seconde pierre de la dynamique enclenchée au début de l'année 2017. Cette revue s'adresse, au-delà des enseignants et des élèves des sections Abibac, à toutes celles et ceux qui souhaitent se tenir informé(e)s de l'actualité politique, culturelle et économique franco-allemande.

« Les entretiens du Réseau Abibac » proposeront, par les témoignages de personnalités, des éclairages ciblés autour de thèmes essentiels pour saisir la relation franco-allemande dans toute sa complexité. Des articles d'histoire, de littérature et de géographie, rédigés par des enseignants des sections Abibac et des universitaires, offriront une approche scientifique, pédagogique et didactique permettant à la fois de présenter les apports universitaires les plus récents et de rendre visibles les pratiques enseignantes les plus dynamiques, qu'elles aient lieu en France ou en Allemagne. Enfin, et même surtout, la *Revue AbiBac* est conçue comme un espace d'expression et d'échanges de la génération Abibac. Elèves et anciens élèves partageront leurs expériences issues de leur participation aux programmes Sauzay et Voltaire et de leur poursuite d'études en Allemagne.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont rendu possible, par leur contribution directe ou indirecte, ce premier numéro de la *Revue AbiBac*, dont le caractère, quelque peu artisanal, est une invitation, adressée à toutes les personnes qui souhaitent la recevoir, à accompagner cette dynamique franco-allemande.

Jonathan Gaquère,
directeur de publication de la *Revue AbiBac*

**Comité de rédaction
de la revue Abibac :**

Annie Burger

Sylvie Celik

Morwenna Coquelin

Sebastian Jung

Delphine Klein

Florian Niehaus

Ortwin Ziemer

**Directeur de
publication :**

Jonathan Gaquère

Le Mot du Président

La force d'un projet collectif

La sortie du premier numéro de la *Revue Abibac* témoigne de la dynamique du projet qui est né le 25 mars 2017. Créer une revue en si peu de temps, réunir des articles, des témoignages en atteste : notre projet prend corps, grâce à la mobilisation des actrices et acteurs du Réseau Abibac.

Travailler au rayonnement des sections abibac, créer des espaces d'échanges et de dialogues sont des missions essentielles pour notre association. C'est une œuvre de longue haleine, qui demande patience et énergie. Parmi bon nombre d'idées, une vingtaine de projets ont été retenus, dont celui de la création d'une revue.

Le premier numéro de la *Revue Abibac* est un symbole important : Elle contribue précieusement à notre dynamique d'échanges ; met en valeur la richesse de l'engagement quotidien des collègues et l'expérience des élèves. Le rayonnement des sections ABIBAC en bénéficiera en donnant à celles-ci plus de visibilité institutionnelle ; en ouvrant également un espace de dialogue avec le monde de la Recherche.

Tous nos remerciements sincères convergent vers l'équipe de rédaction enthousiaste qui a relevé le pari de réunir des articles et des témoignages stimulants et remarquables. Sans oublier les membres du comité de soutien, les élèves actuel-le-s ou les « anciennes et anciens » élèves, le réseau Libingua, qui ont aidé à la réalisation de ce premier numéro.

Cette revue est faite pour voyager ; n'hésitez pas à la diffuser largement et généreusement autour de vous ! Si vous désirez y contribuer, la porte est grande ouverte et les colonnes de la *Revue Abibac* vous attendent.

**La revue Abibac est gratuite
et en accès libre.**

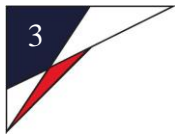
**Elle est disponible sur la
page Facebook de la revue :**

<https://www.facebook.com/revueabibac/>

**Elle sera disponible sur le
site du Réseau Abibac dès
sa réalisation.**

**Les articles publiés par la
revue n'engagent que la
responsabilité de leurs
auteurs.**

Bonne lecture,
Xavier de Glowczewski,
Président de l'association « Réseau Abibac »



Sommaire

Editorial

par Jonathan Gaquère p.1

Le Mot du Président

par Xavier de Glowczewski p.2

Les entretiens du Réseau Abibac

L'Allemagne et les relations franco-allemandes au lendemain des élections fédérales :

Entretien avec Claire Demesmay (DGAP) p. 4

France et Allemagne vues de Washington :

Entretien avec Benjamin Carton (FMI).....p. 9

Articles

Les féminismes allemands de la première vague

par Jennifer Meyer et Morwenna Coquelin..... p. 15

Territorialité et gentrification à Berlin : approche géohistorique

par Sebastian Jung..... p.22

Le vrai bilinguisme ? L'usage des langues dans les cours bilingues en Allemagne

par Florian Niehaus p. 31

Génération Abibac – Témoignages

Mon échange Sauzay par Paul Cassedanne p.36

Mon échange Sauzay par Antoine Andrieux p.37

Mon échange Sauzay par Gwendoline Trémeneq p.37

Mon échange Sauzay par Anna Wavrant p.39

Mon Abibac par Louise Guillot p.40

Mon Abibac par Louise Voyer p.41

Mon Job en Allemagne par Hugo Lebriz p.42

Mes études en Allemagne par Marine Rollier p.43

La découverte de l'Allemagne en BD

Meine Reise nach Deutschland de Sandra Lhermitte p.44

Les entretiens du Réseau Abibac



L'Allemagne et les relations franco-allemandes au lendemain des élections fédérales :

Entretien avec Claire Demesmay

Après avoir travaillé à la chaire d'études sur la France et les pays francophones à l'Université de Dresde, Claire Demesmay a rejoint le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) de l'Institut français des relations internationales (Ifri). Elle est aujourd'hui directrice du programme sur les relations franco-allemandes de la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP) à Berlin. La DGAP et l'Ifri ont créé en 2007, avec le soutien de la Fondation Robert Bosch, un programme de jeunes leaders nommé « Dialogue d'avenir franco-allemand ».

Entretien réalisé par Jonathan Gaquère, directeur de publication de la *Revue Abibac*

Jonathan Gaquère : *Vous avez créé en 2007 « Dialogue d'avenir », un programme de formation à destination de jeunes actifs et doctorants. Quel bilan tirez-vous après 10 ans d'existence ? Quel regard portez-vous sur la coopération franco-allemande en terme de formation ?*

Claire Demesmay : L'idée derrière le Dialogue d'avenir franco-allemand, c'est qu'il est toujours nécessaire de créer et d'entretenir des liens étroits entre les futurs décideurs de nos deux pays. Français et Allemands ayant depuis des années une image globalement positive les uns des autres, cela peut paraître paradoxal. Une telle image est pourtant loin de signifier qu'ils se connaissent bien. En réalité, nous avons tendance à projeter les uns sur les autres nos propres schémas, sans toujours comprendre en quoi ceux du pays partenaire sont différents, ou légitimes. Cela vaut dans tous les domaines de coopération, qu'il s'agisse de la politique, du monde de l'entreprise ou encore de l'éducation. Les malentendus qui en résultent se transforment vite en tensions. Or ils pourraient être évités avec un meilleur apprentissage interculturel.

Aujourd'hui, il ne s'agit bien sûr plus, comme il y a cinquante ou soixante ans, d'apaiser les tensions issues de la guerre, de déconstruire le mythe des ennemis héréditaires. Grâce au travail acharné de passeurs comme Alfred Grosser, la réconciliation est désormais achevée. Il nous reste en revanche à apprendre à faire bouger les lignes, et je dirais même à accepter de faire bouger les lignes qui sont ancrées dans des lectures nationales du monde. Les paradigmes nationaux ne sont pas un problème en soi, ils peuvent au contraire être une richesse, mais à condition de reconnaître qu'ils sont une manière parmi d'autres de voir les choses, et que d'autres manières sont tout aussi légitimes. Autrement dit, nous avons tout à gagner à sortir de notre confort intellectuel pour penser l'avenir. A chaque rencontre du Dialogue d'avenir, je suis frappée de constater à quel point Français et Allemands savent faire jouer les complémentarités entre les deux cultures nationales, pour faire émerger des solutions innovantes, pour sortir des sentiers battus. En ce sens, ces rencontres sont le laboratoire d'une coopération franco-allemande idéale.

J.G. : *L'Allemagne vient de connaître une période électorale. Quels principaux enseignements tirez-vous des élections législatives ?*

C.D. : Les élections du Bundestag ont mis en lumière deux tendances à première vue contradictoires : d'une part, la recherche de stabilité d'une partie importante de la population allemande, qui est plutôt satisfaite de la situation actuelle, ou en tout cas préfère qu'elle ne change pas outre mesure ; de l'autre, le rejet de la classe politique traditionnelle par une minorité non négligeable, qui s'est traduit en septembre dernier par les bons résultats de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), un parti né de la contestation de la politique de l'Euro, qui tire aujourd'hui son succès des peurs suscitées par l'arrivée de plus d'un million de réfugiés depuis 2015.

La campagne électorale a été d'un ennui remarquable. Les partis politiques établis, en particulier les deux partis traditionnels que sont l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et le Parti social-démocrate (SPD), ont non seulement évité les sujets qui fâchent, mais étaient aussi en accord sur de nombreux sujets. Et puis, contrairement à l'élection présidentielle en France, il a très peu été question d'Europe dans cette campagne électorale. Je pense que les stratèges des grands partis ont fait le pari qu'il valait mieux ménager les citoyens plutôt que de parler de problèmes pourtant bien réels. Et de fait, on a bien conscience en Allemagne que le pays s'en sort plutôt bien, alors même que l'Europe est traversée par de nombreuses crises, qu'il s'agisse du conflit en Ukraine, des privations de libertés en Pologne ou encore des attaques terroristes dans plusieurs pays européens, dont la France. Sans même parler des problèmes de chômage et de pauvreté que connaissent en particulier les pays du Sud de l'Europe. Bien que le score de la CDU ait été historiquement faible, Angela Merkel reste une figure rassurante, perçue comme celle qui a su protéger l'Allemagne dans un monde globalement dangereux.

Cela étant, l'Allemagne n'est pas non plus un pays de Bisounours. L'élection législative a montré qu'une partie de la population ne se reconnaît pas dans cette offre politique qui se veut rassurante et table avant tout sur la continuité. Ici, comme partout ailleurs en Europe, de nombreux citoyens ont exprimé leur rejet, leur colère ou leurs peurs en votant pour le parti populiste et extrémiste qu'est l'AfD. Cet électorat est loin d'être marginal, et c'est un phénomène nouveau en Allemagne : il représente 12,6% des voix dans l'ensemble du pays et même est arrivé en tête en Saxe, dans l'Est du pays – là où l'AfD a d'ailleurs fait ses meilleurs résultats. Comme l'électorat du Front national en France, il s'agit de citoyens de la « périphérie », qui se sentent exclus, rejettent le système en place et sont tentés par le repli nationaliste.

J.G. : *L'AfD est-elle amenée à jouer en Allemagne le même rôle que le Front National en France ?*

C.D. : En partie, mais en partie seulement. Comme le Front national en France, l'AfD a désormais une influence incontestable sur la vie politique allemande, puisqu'elle inscrit ses sujets de prédilection à l'agenda politique et contraint ainsi les autres partis à se positionner. On l'a très bien vu durant la campagne électorale, où la politique d'asile, et plus largement la politique d'immigration et d'intégration, a été l'un des thèmes les plus discutés. Or, la question est au cœur des revendications de l'AfD : ses attaques violentes de la politique d'accueil des réfugiés expliquent en grande partie son succès. En retour, ses bons scores dans les sondages ont conduit

certaines responsables des partis traditionnels à durcir le ton sur les questions migratoires. C'est dans ce contexte que s'explique l'insistance de l'Union chrétienne-sociale (CSU), le parti frère de la CDU en Bavière, pour un plafonnement annuel du nombre de nouveaux demandeurs d'asile – et son succès à imposer sa volonté à la CDU d'Angela Merkel, qui pourtant s'y opposait.

Au-delà de ces similarités, la démocratie allemande obéit, comme d'ailleurs chaque Etat européen, à des règles particulières. Au cœur du processus de décision se trouve la recherche de compromis par les partenaires de coalition – au cours de la prochaine législature, celle-ci devrait être composée de quatre partis très différents. L'AfD sera certes présente au Bundestag et participera donc à la vie parlementaire, mais elle ne pourra bloquer aucune des décisions du gouvernement de coalition. Aujourd'hui, la question est en réalité de savoir si les partis établis sauront résister à moyen et long termes aux sirènes du populisme ou, au contraire, céderont à la tentation de la surenchère pour tenter de reprendre des voix à l'AfD. Ce parti est encore jeune et il est trop tôt pour connaître le positionnement des autres partis. J'espère pour ma part qu'ils sauront tirer les leçons de la longue expérience de la France en la matière et comprendront qu'ils n'ont rien à gagner à se laisser intimider par l'AfD et à en copier les revendications.

J.G. : *Le résultat des élections législatives est-il une bonne ou une mauvaise nouvelle pour la construction européenne et plus particulièrement pour les relations franco-allemandes ?*

C.D. : Comme souvent, le diable est dans les détails. Les partis amenés à former un gouvernement de coalition ont tous, sans exception, un positionnement pro-européen ; tous considèrent que l'Union européenne est le cadre d'action naturel de l'Allemagne et sont en faveur de la construction européenne ainsi que de la coopération franco-allemande. Et l'AfD, malgré sa présence au Bundestag, ne peut entraver la politique européenne du gouvernement. C'est la bonne nouvelle de cette élection. En même temps, lorsqu'on se penche de façon plus précise sur les dossiers européens, on voit très vite d'importantes divergences au sein même de la coalition. L'exemple le plus flagrant est celui de l'avenir de la zone euro. Aucun des partis en question ne remet certes en cause son existence, mais certains – comme les Verts – appellent à plus d'intégration, selon le principe de solidarité entre les Etats-membres, alors que d'autres – comme le parti libéral (FDP) – refusent au contraire toute nouvelle forme de mutualisation pour défendre les seuls intérêts de l'Allemagne, et visent plus ou moins le statu quo.

La position du futur gouvernement n'est pas encore tranchée et il reste donc des marges de manœuvre, mais on voit d'ores et déjà que dans ces conditions, une politique d'intégration ambitieuse pour l'Union européenne, et notamment pour la zone euro – telle que la France la conçoit depuis l'élection d'Emmanuel Macron – est loin d'aller de soi. Cela étant, certains sujets pourraient être plus propices à la construction européenne que d'autres, comme la politique de sécurité et défense, ou encore la politique d'immigration. Sur ce point, la répartition des postes entre les partenaires de coalition sera déterminante, en particulier en ce qui concerne les ministères des Finances, des Affaires étrangères et de la Défense. Mais quels que soient ces choix, ainsi que les positions du futur gouvernement allemand sur les questions européennes, Paris devra se montrer persuasif, car Berlin est hésitant. Or, sans l'Allemagne, aucune impulsion nouvelle n'est aujourd'hui possible en Europe.



J.G. : *Quel accueil les propositions d'E. Macron au niveau européen ont-elles reçu en Allemagne ? Ont-elles été présentes dans le débat politique ?*

C.D. : De façon générale, la campagne électorale française a été très suivie en Allemagne du fait de la polarisation politique à laquelle elle a donné lieu. Pour le dire de façon schématique, l'ensemble de la classe politique, à l'exception de l'AfD, tremblait à l'idée que Marine Le Pen puisse l'emporter et remettre en question le projet d'intégration européenne. Cela a été l'inverse pour Emmanuel Macron, perçu comme le candidat le plus à même de faire obstacle au Front national, mais aussi comme un réformateur et un Européen convaincu. Son programme de réformes socio-économiques, parce qu'il correspondait à des attentes anciennes, l'a doté d'une aura extrêmement positive.

Depuis l'élection présidentielle, cet enthousiasme s'est estompé. Le président français continue certes à fasciner un certain nombre d'intellectuels allemands pour son volontarisme européen, et conserve une image positive au sein de la classe politique. Encore une fois, cela s'explique en grande partie par son approche réformatrice. Ses propositions sur la politique européenne, en revanche, n'ont eu jusqu'à aujourd'hui qu'un écho limité sur le plan politique. Il faut dire que depuis l'élection législative en Allemagne, les partis politiques sont mobilisés par les négociations de coalition gouvernementale et ne veulent prendre aucun risque pouvant fragiliser leur position. Au-delà de cet aspect conjoncturel, les propositions d'Emmanuel Macron, notamment sur la monnaie unique, font grincer des dents à droite. Au FDP et dans une partie de la CDU/CSU, on considère que créer un budget de la zone euro reviendrait à envoyer un signal négatif aux Etats membres, qui n'auraient plus d'incitation à réformer et à réduire leurs dépenses. De même, l'idée de lancer des conventions démocratiques pour débattre de l'avenir de l'Europe ne convainc pas vraiment outre-Rhin : alors que l'AfD, qui a des positions très critiques sur la politique européenne, vient d'entrer au Bundestag, l'idée de parler d'Europe n'apparaît pas comme une priorité.

J.G. : *Compte tenu de l'expérience d'A. Merkel qui en est à son quatrième président français, la relation n'est-elle pas de fait déséquilibrée avec E. Macron, malgré les efforts de ce dernier pour impulser de nouvelles dynamiques européennes ?*

C.D. : Le déséquilibre entre la France et l'Allemagne, qui n'est pas récent, pourrait s'estomper avec l'élection d'Emmanuel Macron. Bien sûr, Angela Merkel dispose d'une longue expérience à la tête de l'Allemagne comme sur la scène européenne. Elle est respectée, influente et connaît parfaitement les rouages des négociations à Bruxelles. De plus, elle dirige un pays à l'économie solide et qui a son mot à dire sur les questions internationales. Tout cela continuera à conforter sa position dans les prochaines années. D'un autre côté, Emmanuel Macron a lui aussi des atouts. Contrairement à la chancelière, il n'a pas à ménager un quelconque partenaire de coalition : son parti dispose de la majorité absolue à l'Assemblée nationale et, en tant que président de la République, il a des pouvoirs très étendus. A cela s'ajoute qu'il est le vainqueur incontesté de l'élection présidentielle et a battu le Front national, alors que le nouveau gouvernement allemand sera issu de longues et difficiles négociations, et que l'Allemagne voit pour la première fois siéger au Bundestag un groupe parlementaire représentant un parti d'extrême droite. Et pour finir, le président français a un programme de réforme pour la France et l'Union européenne, qu'il a

décliné en tant que candidat, alors que la campagne électorale en Allemagne n'a pas permis de dégager de projet.

Est-ce que cela suffira à relancer la machine franco-allemande et, pour le président français, à convaincre le gouvernement allemand de soutenir ses propositions en matière de politique européenne ? Il est encore trop tôt pour le dire. Comme toujours, la réponse dépend de la volonté politique de part et d'autre du Rhin. Ce qui est certain, en revanche, c'est qu'en ayant formulé des propositions concrètes sur l'Europe, Paris s'est placé dans une position offensive. La balle est maintenant dans le camp de Berlin : une fois constitué, le gouvernement allemand n'aura d'autre choix que de répondre et de se positionner à son tour sur le sujet.

J.G. : *Comment voyez-vous dans les années à venir les relations franco-allemandes ? Quels seront les grands enjeux à venir tant au niveau bilatéral qu'au niveau européen et international ?*

C.D. : L'Union européenne est aujourd'hui fragilisée, profondément divisée sur les politiques à mener, tentée dans certaines régions par les replis nationalistes, qui vont jusqu'à la scission dans le cas du Brexit. Dans ce contexte, la France et l'Allemagne ont un rôle central à jouer. En s'appuyant sur leur longue expérience des compromis européens et en utilisant leur réseau de concertation, inégalé pour une relation bilatérale, elles doivent prendre l'initiative et faire à leurs partenaires des propositions qui soient à la hauteur des enjeux. Cela implique, d'une part, de renforcer la cohésion de l'Union en interne et de la doter de capacités financières, mais aussi de moyens pour une politique éducative et de l'innovation ambitieuse ; d'autre part, de renforcer la capacité des Européens à agir dans leur environnement, notamment dans le domaine de la défense, de l'immigration, de l'énergie et de l'environnement. La tâche est immense et exige d'associer ceux des partenaires européens qui le souhaitent. Avec eux, Français et Allemands doivent saisir la fenêtre d'opportunité qui est ouverte... jusqu'à l'élection du Parlement européen en 2019.

Les entretiens du Réseau Abibac



France et Allemagne vues de Washington :

Entretien avec Benjamin Carton

Économiste au Département de la Recherche du Fonds monétaire international (FMI), Benjamin Carton a travaillé au ministère français des Finances, de 2005 à 2007, sur la coordination des politiques macro-économiques en Europe. Chercheur au sein du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) puis au CEPREMAP de 2007 à 2016, il y a travaillé sur les politiques mises en œuvre en Europe durant toute la période 2008-2015, période durant laquelle la difficulté de certains pays à refinancer leur dette a mis en péril la zone Euro et où la coordination des politiques entre la France et l'Allemagne s'est avérée particulièrement nécessaire. Au sein du Département de la Recherche du FMI, il participe aujourd'hui aux prévisions sur l'économie mondiale et à l'analyse des politiques budgétaires qui sont menées dans les principaux pays (États-Unis, zone Euro, Canada, Royaume-Uni, Chine, etc.).

Entretien réalisé par Xavier de Glowczewski, président de l'association Réseau Abibac

Xavier de Glowczewski : *Benjamin Carton, pouvez-vous nous exposer votre vision du franco-allemand ? En tant que chercheur au FMI, diriez-vous qu'il existe véritablement une perception à l'étranger d'un « couple franco-allemand » ou tout au moins d'une relation particulière franco-allemande ?*

Benjamin Carton : Je dirais que le lien très fort entre la France et l'Allemagne est, du point de vue des institutions internationales, une évidence. Mais il faut avoir conscience, ce qui n'est pas forcément le cas des Européens, que la focale que l'on utilise pour étudier les politiques en Europe est d'emblée celle de la zone Euro ou de l'Union Européenne. On va d'abord s'intéresser à ce niveau-là puis ensuite, dans un deuxième temps, regarder ce qui se passe au niveau de chaque pays. La revue annuelle des politiques économiques dont chaque pays membre bénéficie (que nous appelons « Article IV » car c'est cet article des statuts du FMI qui en institue le principe) existe aussi pour la zone Euro dans son ensemble, à laquelle participent la Banque centrale européenne et la Commission européenne.

Il y a donc une sorte de renversement de perspective. En Europe, on pense d'abord au niveau national, et ce dernier est ensuite intégré dans un champ européen : les institutions internationales font l'inverse, d'une certaine manière. Elles partent d'emblée de l'europeen et ensuite, se posent la question de la déclinaison au niveau des pays. La première surprise que j'ai eue en arrivant au

FMI, c'était de voir à quel point le niveau européen était non seulement important mais quelque part premier sur les niveaux nationaux. Cela n'exclut pas que les études spécifiques soient conduites sur chaque pays européen, indépendamment des autres, mais la perspective est souvent similaire, c'est-à-dire que la création du marché commun et de la monnaie unique nécessite de penser toutes les politiques à cette échelle-là. Bien entendu, à l'échelle de la zone Euro, l'Allemagne et la France pèsent de tout leur poids.

Il est aussi frappant que, lorsque l'on parle de la relation entre la France et l'Allemagne, c'est pour évoquer non pas une uniformisation du politique mais un rapprochement substantiel des préoccupations de la politique économique dans les deux pays. L'exemple le plus important, c'est évidemment la façon de taxer les entreprises. En effet, les entreprises peuvent très facilement bouger d'un pays à un autre ; et quand bien même les hommes ne bougeraient pas, il n'en reste pas moins que les marques, le capital, et notamment ce qu'on appelle le capital intangible (e.g. les brevets, la connaissance accumulée...) peuvent parfaitement être localisés dans un pays ou un autre, et dans ce cas les revenus associés à cette valeur seront taxés dans le pays en question, selon l'organisation de l'entreprise. Or la convergence entre les deux pays se repère dans le fait que ni la France ni l'Allemagne ne vont jouer les « paradis fiscaux », comme ont pu le faire ou peuvent encore le faire *a contrario* l'Irlande, le Luxembourg ou les Pays-Bas par exemple.

Le premier élément fondamental, c'est donc d'essayer de penser l'intégration de la taxation aux entreprises : on dispose d'un très grand nombre de travaux sur le sujet, qui montrent que l'échelon pertinent est celui de l'Union Européenne ou de la zone Euro. L'exemple le plus significatif, c'est la société Apple : américaine dans ses statuts, cette entreprise est domiciliée en Irlande ; la quasi-totalité des profits d'Apple sont donc déclarés en Irlande, avec un taux de taxe aux entreprises négocié entre Apple et le gouvernement irlandais à un niveau que la décence m'interdit ici de préciser... Mais enfin, ce taux est inférieur à 1%. Par conséquent, cela aboutit à des flux financiers extrêmement importants entre les pays, et permet une évasion fiscale majeure. Mais ce problème ne peut être d'emblée compris qu'au niveau européen. La France et l'Allemagne sont aujourd'hui toutes les deux confrontées à un manque à gagner fiscal : ce ne sont donc pas les politiques nationales qui sont à considérer mais véritablement la question de la coordination, d'une certaine forme d'uniformisation. C'est l'un des points sur lesquels le FMI travaille, sans rien imposer parce qu'évidemment cela ne relève pas de ses compétences directes, mais en faisant la publicité des défauts que peut occasionner un système ou un autre.

X. de G. : *Pensez-vous que sur cette question cruciale, celle de l'évasion fiscale, la France ou l'Allemagne – voire la France et l'Allemagne – peuvent effectivement peser pour modifier la donne ?*

B.C. : C'est évidemment une perspective majeure : à partir du moment où la France et l'Allemagne opèreront un rapprochement de leur fiscalité, une fois calculée la base (le taux, les montants, les déductions, les exemptions, etc.), il sera beaucoup plus facile dans un deuxième temps de proposer ce système à un plus grand nombre de pays – quoique cela ne résoudra pas le problème des pays que l'on sait être des passagers clandestins, et qu'il restera à convaincre de l'importance d'une telle coordination. Mais si cela ne passe pas d'abord par une entente franco-

allemande, dans la mesure où ces deux pays sont les deux grandes économies de la zone Euro, cela sera très difficile à appliquer à l'ensemble des pays. En réalité, le franco-allemand est un formidable laboratoire de l'harmonisation, car les deux pays sont très différents. L'exemple bancaire est à cet égard très éclairant. En effet, toute la difficulté de l'harmonisation de la réglementation et de la supervision du système financier vient du fait que l'histoire monétaire et financière des deux pays est très différente : en France, il existe principalement de grosses banques universelles tandis qu'en Allemagne, il existe des banques plus petites, au niveau des *Länder*, qui font moins d'opérations de marché.

X. de G. : *Quand on regarde l'histoire franco-allemande depuis 40 ans, on s'aperçoit que bien souvent les hommes politiques français entendent mener leur propre politique économique, mais qu'ils sont assez rapidement rattrapés par un principe de réalité. Ainsi Valéry Giscard d'Estaing, à la suite de la crise, s'est-il rapproché de la politique économique de la RFA. Même cas de figure pour François Mitterrand qui, au début de son premier septennat, avait commencé par dérouler sa propre politique économique, avant de se rapprocher de la RFA en maintenant la France dans le SME – ce qu'on a pu appeler « le tournant de la rigueur ». Les présidences suivantes ont fini par se rallier à une certaine forme d'orthodoxie budgétaire, si l'on peut employer cette expression. Pensez-vous que cela sera également le cas d'Emmanuel Macron ?*

B.C. : Avant de répondre précisément à cette question, je voudrais reprendre une perspective historique, parce que ce que vous proposez-là, comme une sorte de peinture sur 40 ans de relations économiques franco-allemandes, est indissociablement lié au problème fondamental européen : à savoir le régime de change entre les monnaies. Je prêche pour ma paroisse, mais il me semble que c'est *le* problème économique fondamental. L'essentiel de la construction européenne, je dirais la clé de voûte, c'est le problème monétaire : aucun pays européen, dans quelque système que ce soit, n'est autonome ou indépendant économiquement.

Cela dépasse bien entendu les questions économiques : la construction européenne a pour partie réglé le problème territorial, on ne se fait plus la guerre ; mais le territoire européen continue à exister et la question des migrations demeure, Union européenne ou pas. Du point de vue économique, le problème n'est pas de ne pas se faire la guerre : il s'agit de se donner les moyens de peser dans le monde, d'avoir par exemple une politique commerciale, de développer le marché commun, et donc les échanges au sein de cette grande zone européenne. Et une fois qu'on favorise les échanges au sein de cette grande zone européenne, la question est de savoir dans quelle monnaie se font ces échanges : quel est le prix d'un bien produit en Allemagne par rapport à un bien produit en France, par exemple. Si le taux de change est trop volatil, les échanges sont faussés, et les gains à l'intégration commerciale remis en cause. Ainsi, lorsque qu'au début des années 1970, les États-Unis ont mis fin au système de Bretton Woods (i.e. *ont mis fin à la convertibilité du dollar en or et au système de change fixe, ndr*), les Européens se sont rapidement mis d'accord pour mettre en place un régime monétaire plus stable. Or il n'y a que trois régimes monétaires possibles : soit on laisse les monnaies fluctuer ; soit on stabilise les taux de change ; soit on adopte la monnaie unique. Dans le cas de l'Europe, le couple franco-allemand a été le

moteur de l'adoption du serpent monétaire européen, puis du système monétaire européen – vous avez rappelé à juste titre l'action de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand et de leurs homologues allemands en la matière ; et ensuite, le projet de monnaie unique a été mis en place. Voilà donc une suite de prises de positions où le moteur franco-allemand a été absolument décisif. C'est un point essentiel, que je tiens à souligner : il a véritablement été décisif car il s'agit là du nœud du problème économique européen.

X. de G. : *Certes ; et pourtant aujourd'hui, le problème monétaire ne demeure-t-il pas ?*

B.C. : Et j'en arrive à répondre à votre question : oui il demeure, mais sous une forme différente. On a acté qu'il y avait une monnaie unique, puis on s'est rendu compte qu'elle n'avait pas les institutions nécessaires pour fonctionner correctement. On a donc renforcé le caractère institutionnel, en instituant notamment le fonds européen de stabilité, ou encore en faisant en sorte que les banques soient régulées et supervisées au niveau européen et non au niveau national. Ce furent des avancées majeures. Mais si le système financier européen a été rafistolé, il faudrait maintenant faire un pas de plus... Là évidemment, la question est de savoir quels seront les femmes et les hommes politiques qui voudront endosser cette tâche compliquée : à savoir la défense d'un projet tout à fait fondamental pour l'avenir de l'Europe, mais qui, d'un point de vue national, n'est pas considéré comme pertinent mais peut-être un peu trop technocratique. Le président Macron a pris des initiatives, mais la question est loin d'être réglée puisqu'à l'heure où nous parlons, Mme Merkel est de son côté en pleine discussion pour former son gouvernement.

X. de G. : *Vous avez évoqué tout à l'heure la question migratoire : en France comme en Allemagne, on sait combien cette question s'est posée avec une acuité particulière lors des dernières élections. Même si l'on peut penser que le FMI ne s'occupe pas directement des migrations, s'est-il penché sur cette question, d'un point de vue économique ?*

B.C. : Il y a un lien extrêmement important entre migrations et économie ; on peut l'envisager de différentes façons. Premièrement, du point de vue du pays d'accueil, on sait que la question migratoire peut être source d'inquiétude : les migrants peuvent parfois être vus comme venant concurrencer le travail non qualifié dans le pays d'accueil, ce qui peut conduire à des situations sociales difficilement tenables. On sait que cette perception a nourri le vote en faveur du Brexit au Royaume-Uni, l'un des éléments-clés de la campagne s'étant joué sur la question migratoire – alors que celle-ci était interne à l'Europe, il faut le souligner : il ne s'agissait pas directement de migrants provenant de pays en guerre. Deuxième remarque, la perception du « migrant » est aux Etats-Unis radicalement différente de celle d'un Français ou d'un Allemand : aux États-Unis en effet, la question de l'aide sociale ne se pose pas ; il n'y en a pas, ce qui n'est pas le cas en France ou en Allemagne. Enfin, il faut rappeler que l'essentiel des migrations, en Europe ou dans le monde, sont des migrations transitoires.

On peut aussi changer de perspective : les migrations génèrent par ailleurs un flux financier vers le pays d'origine. On peut ainsi prendre un certain nombre d'exemples de pays qui ne survivraient pas sans ces apports financiers, notamment l'Arménie : les flux financiers des migrants y représentent 15% de la richesse nationale. Le pays vit littéralement grâce aux migrations : cela

permet de financer une consommation décente, mais aussi des investissements dans le pays. C'est là un regard particulier, j'en conviens, puisque ce point de vue est purement financier ; mais il est fondamental.

X. de G. : *Quant à l'impact économique du million de Syriens accueillis en Allemagne, ce qui a provoqué un vif débat, quelle est votre analyse ?*

B.C. : Nous avons regardé cela avec attention au FMI ; il n'y a pas de certitudes à ce stade, il est encore trop tôt. L'intégration sur le marché du travail se fait de façon très progressive : la question qui se pose sur le fait que les migrants s'installent définitivement en Allemagne est encore en suspens. Du point de vue allemand, la difficulté essentielle tient en effet au financement du système social et des retraites, l'Allemagne étant un pays qui vieillit vite, où la population en âge de travailler décroît structurellement ; c'est un point extrêmement important, ce qui n'est pas du tout le cas en France. Le point de vue quant à l'apport migratoire pour la main d'œuvre est donc structurellement différent dans les deux pays.

S'agissant des migrants syriens, le FMI ne fait pas de bilan mais formule un certain nombre de recommandations assez classiques, qui, d'un point de vue européen, peuvent apparaître un peu provocatrices : il s'agit de faire de l'immigration une opportunité – c'est ce que tout un chacun fait généralement lorsqu'il est confronté à une difficulté imprévue : la perte d'un emploi par exemple peut être l'opportunité d'inventer une vie à laquelle on n'aurait pas réfléchi sans cela. Or en l'espèce, pour l'essentiel, l'immigration ne fut pas choisie : s'il n'y avait pas eu la guerre en Syrie, aucun migrant ne serait venu en Allemagne ; c'est évidemment à la suite du drame syrien que l'Allemagne a décidé d'en faire une opportunité, en accueillant les migrants d'une part, et en leur favorisant l'accès au marché du travail d'autre part. Cela signifie leur permettre de parler la langue, les former, et faire en sorte que le marché du travail leur permette de trouver un emploi. N'oublions pas que ceux partis de Syrie avaient des ressources : ce sont des travailleurs qualifiés qui sont partis de Syrie. Mais leurs qualifications ne sont pas celles qui rentrent dans les grilles d'un pays comme l'Allemagne. Un ingénieur français, lui, va très facilement pouvoir travailler en Allemagne, et trouver un emploi tout aussi bien, voire mieux payé qu'en France. Mais un ingénieur syrien n'a pas forcément le même type de diplôme, donc c'est plus compliqué. Cela est vrai aussi pour des médecins, des infirmiers, un chaudronnier, donc énormément de métiers qualifiés mais pas forcément reconnus par nos standards européens. Il convient donc de faire en sorte qu'on puisse les intégrer le plus rapidement possible sur le marché du travail, en créant notamment des passerelles entre les qualifications qu'ils ont obtenues en Syrie et les qualifications non pas identiques, mais comparables, en Allemagne.

X. de G. : *J'aimerais si vous le voulez bien terminer notre entretien sur une note plus personnelle. Quel message voudriez-vous faire passer aux jeunes qui aujourd'hui sont en Abibac et ont fait le choix du franco-allemand ?*

B.C : Première chose : « le monde est vaste et le monde est beau ». Les horreurs que l'on peut voir dans les journaux et à la télévision ne reflètent pas l'état du monde. Il y a des choses incroyables à faire partout, et donc plus tôt vous aurez l'occasion de voyager, mieux ce sera pour votre vie personnelle, pour la connaissance de vous-même, voire pour les opportunités professionnelles, si c'est un point important pour vous. Voyagez, et voyagez très tôt ! Ensuite, n'oubliez pas que votre vie est déjà tracée à partir de ce que vous connaissez. Car le monde, lorsqu'on a 17-18 ans et que l'on est en fin de lycée, que l'on vit dans sa région d'origine et son milieu familial, ce monde est très loin de la réalité du monde. Donc voyez grand, voyez loin, et cela vous apportera beaucoup...

Les féminismes allemands de la première vague

La racialisation de la question du genre



Jennifer Meyer¹, Morwenna Coquelin²

En général, le féminisme est associé à une vision progressiste de la société et placé à gauche de l'échiquier politique. Or une étude plus fine montre que de profondes divisions traversent les mouvements de lutte pour l'émancipation des femmes et qu'il faut en réalité parler *des* féminismes. Ces divisions proviennent des différentes conceptions de la féminité et de la masculinité, des rôles socio-culturels assignés aux femmes et aux hommes, ainsi que des rapports de pouvoir qui sont censés en découler, et partant, de la place des femmes dans la société, mais également d'autres catégories de pensée comme celles de la classe et de la « race ».

On présentera ici des réponses allemandes du premier XX^e siècle au débat sur la « question féminine » (*Frauenfrage*) pour montrer comment, dans ce contexte de fragile démocratie et de montée de la droite extrême, la question du genre fut aussi et largement associée à la question raciale. Ce panorama s'inscrit dans le programme de Première Abibac, avec la question de la montée des extrêmes dans la République de Weimar et la thématique optionnelle de l'évolution de la place des femmes dans la société.

1 – Premiers mouvements féministes : un héritage varié

Les associations patriotiques (1813-1815) : un proto-féminisme ?

Le moment fondateur de la lutte pour l'émancipation des femmes allemandes eut lieu lors des guerres napoléoniennes : suite à l'invasion et à la montée des revendications nationales, des femmes se regroupèrent dans près de sept cents associations féminines et patriotiques, dont la plus importante était l'Association des femmes pour le bien-être de la patrie (*Frauenverein zum Wohle des Vaterlandes*). Ne pouvant s'engager aux côtés des soldats, malgré l'existence de travesties héroïques³, les femmes prirent part à la vie politique et militaire par le biais de la collecte de dons en argent ou en nature, le tricotage de chaussettes, le raccommodage de drapeaux ou encore le soin aux blessés. Elles construisirent ainsi un front de l'arrière (*Heimatfront*) dont la mémoire réjoua à plein lors de la Première Guerre mondiale. Bien que ces associations aient dû se dépolitiser après 1815 pour devenir de simples associations de solidarité et de charité, elles sont considérées comme une forme de proto-féminisme dans l'histoire allemande. La révolution de 1848 constitua un second moment charnière dans le combat pour les droits des femmes.

Les pionnières de 1848

Au cours de la Révolution de 1848, les pionnières du féminisme allemand firent de l'accès des femmes à l'éducation et au travail leur priorité. Louise Otto-Peters (1819-1895) fut la première à revendiquer l'égalité civique mais l'Assemblée nationale de Francfort refusa d'inclure

¹ Jennifer Meyer est docteure de l'ENS de Lyon en histoire de la pensée politique et de l'Université d'Erfurt en histoire. Elle a soutenu une thèse sur le racial-féminisme à travers l'exemple de l'écrivaine et journaliste allemande Sophie Rogge-Börner. Ses recherches portent sur les études de genre, l'histoire des féminismes ainsi que l'histoire du nationalisme et de l'antisémitisme.

² Morwenna Coquelin enseigne l'histoire-géographie en classe Abibac au lycée Maurice Ravel de Paris. Elle est docteure en histoire.

³ Ainsi d'Eleonore Prochaska (1785-1813).

les femmes dans la citoyenneté civique en décembre 1848 et leur interdit même au printemps 1850 de participer à des réunions politiques ou d'être membres d'associations politiques. Dès 1849, L. Otto-Peters critiqua l'exclusion des femmes des idéaux démocratiques et libéraux de la révolution de 1848 par le biais de son journal, la *Frauen-Zeitung* (Journal des femmes), interdit en 1850 en Saxe puis en 1853 en Prusse.

Seul succès des années révolutionnaires, la fondation de l'École pour femmes (*Hochschule für das weibliche Geschlecht*) en 1850 permit aux jeunes femmes non mariées d'être formées aux soins aux malades et aux personnes âgées ainsi qu'à l'éducation des enfants. Sa fondation avait été inspirée par le « Mouvement des jardins d'enfants » qui portait des revendications progressistes d'accès à l'instruction, condition essentielle de la démocratisation de la société tout autant que de l'émancipation féminine⁴. Cependant, la Prusse interdit les jardins d'enfants en 1851, forçant ainsi la *Hochschule* à fermer ses portes un an plus tard.

L'institutionnalisation du mouvement féministe bourgeois sous l'Empire.

Sous l'Empire, l'accès à l'instruction constitua la principale revendication du mouvement d'émancipation des femmes, organisé en larges associations féminines dès 1865. D'obédience différentialiste, la majorité des féministes de la seconde moitié du XIX^e siècle postulait l'existence de capacités spécifiquement féminines, comme l'aptitude « naturelle » à soigner et éduquer, qu'une société bien ordonnée devait valoriser. L'accent mis sur la différence et la complémentarité des sexes fut ainsi utilisé avec succès pour défendre l'instruction des femmes et créer des emplois. Cependant, il tendait à réduire le combat féministe à la seule sphère culturelle, acceptait une stricte répartition sexuée du travail, et ne remettait pas en cause les inégalités fondamentales entre les sexes⁵.

En outre, le combat pour l'accès à l'éducation puis pour la formation des jeunes filles était pour l'essentiel un combat bourgeois, prenant peu en compte les luttes spécifiques des femmes prolétaires. Néanmoins, l'engagement des féministes dans ce domaine, menées par Helene Lange (1848-1930) et sa célèbre « Brochure jaune » (*Gelbe Broschüre*), finit par entraîner la réorganisation de l'enseignement des jeunes filles dans le Bade (1900), en Saxe (1906) et en Prusse (1908).

Enfin, le féminisme de la première vague s'impliqua beaucoup dans les questions dites « morales » comme l'abolition de la prostitution ou la lutte contre la traite des jeunes femmes. La Ligue des femmes juives (*Jüdischer Frauenbund*) créée en 1904 par Bertha Pappenheim (1859-1936) s'y consacra jusqu'à sa dissolution en 1939.

2 – La question de l'éducation et de l'égalité civique

Les combats pour l'émancipation féminine ne se limitaient pas à l'éducation, mais visaient aussi l'égalité civile et civique. La création de l'Etat allemand fut de ce point de vue une déception pour les féministes : loin de transformer en profondeur le droit familial, le nouvel Etat conserva aux maris et aux pères leurs privilèges. L'Association pour le bien-être des femmes (*Verein Frauenwohl*) de Minna Cauer et l'Association de protection juridique pour les femmes (*Rechtsschutzverein für Frauen*), sous l'impulsion de Marie Stritt, militèrent dès les années 1890 pour une transformation du droit. A partir de 1894, la Ligue des associations féminines allemandes (*Bund Deutscher Frauenvereine*, BDF) rassembla la grande majorité des associations féministes bourgeoises de l'Empire, tandis que les femmes socialistes et marxistes préféraient lutter au sein de leurs partis, même si elles ne purent y adhérer officiellement qu'à partir de 1908.

Sous l'impulsion de Bismarck, et malgré des restrictions liées à la nationalité, l'âge, le lieu de résidence ou la capacité (ne pas être sous tutelle ou coupable d'un crime), plus ou moins importantes selon les *Länder*, le suffrage universel masculin fut institué pour les élections du

⁴ La *Kindergartenbewegung*, inspirée par le pédagogue Friedrich Fröbel (1782-1852), défendait la formation des femmes aux métiers de l'éducation au nom du concept de « maternité spirituelle », et de façon à pourvoir aux besoins des structures nouvellement créées.

⁵ Angelika SCHASER, *Frauenbewegung in Deutschland 1848-1933*, Darmstadt, WBG, 2006, p. 29.

Reichstag. Les voix en faveur de l'égalité civique se firent entendre de nouveau avec notamment la création de l'Association générale des femmes allemandes (*Allgemeiner Deutscher Frauenverein*) par L. Otto-Peters et Auguste Schmidt en 1865 et la parution de deux essais d'Hedwig Dohm (1831-1919) sur la condition féminine dans les années 1870⁶.

Les féministes bourgeoises dites modérées recoururent à un discours différentialiste, défendant la nécessité d'une représentation des intérêts typiquement féminins, jusqu'alors ignorés, et louant la transformation possible de la politique grâce aux qualités féminines, vers un monde plus juste et plus doux. Sous l'impulsion d'Helene Lange et Gertrud Bäumer, féministes majeures du tournant entre les XIX^e et XX^e siècles, ce discours valorisait les qualités et contributions féminines mais limitait la sphère d'influence des femmes aux domaines familial, social et culturel. L'idée d'une « égalité dans la différence » qui traversait cette ligne argumentative permit au mouvement féministe de la première vague de justifier son combat, mais ne transforma pas la division sexuée du travail dans son ensemble, voire la renforça.

En revanche, les féministes bourgeoises radicales, minoritaires, comme H. Dohm, M. Cauer et Anita Augspurg, considéraient la participation politique des femmes comme un droit de l'Homme (*Menschenrecht*) universel et intangible. Si pour les modérées, le droit politique des femmes était donc « avant tout une question culturelle ayant pour objectif de mettre en avant une 'spécificité féminine' comme complément et correctif du caractère unilatéralement masculin de tous les domaines de la vie », pour les radicales « il s'agissait d'une question de droit » concernant tous les êtres humains⁷. Les divergences de point de vue et d'argumentation entre féministes différentialistes et féministes universalistes (ou égalitaristes) étaient particulièrement vives à propos du droit de vote. En témoigne la diversité des positions représentées au sein de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, fondée en 1904 à Berlin.

Quant aux socialistes rassemblées autour de Clara Zetkin (1857-1933) et de l'Internationale des femmes, elles considéraient l'égalité au travail et l'indépendance économique comme la condition première de l'émancipation des femmes et revendiquaient le droit de vote dans le cadre de la lutte des classes. L'organe des femmes socialistes, *Die Gleichheit*, en était le porte-voix et en 1891, sous la direction d'August Bebel, le Parti social-démocrate allemand inclut la revendication d'un droit de suffrage réellement universel dans son Programme d'Erfurt. Cependant, il fallut attendre la Révolution de Novembre en 1918 et l'instauration de la République de Weimar pour que les femmes allemandes soient pleinement incluses dans la citoyenneté politique.

3 – Un glissement conservateur du féminisme après 1914

Les conséquences de la Première Guerre mondiale

Le conflit renforça les dissensions entre bourgeoises et socialistes ; la rupture se doublait d'une divergence entre patriotes et pacifistes, ce qui entraîna un glissement du combat féministe vers des valeurs nationalistes et conservatrices. Certes, les femmes firent usage du droit de vote avec enthousiasme en janvier 1919, où l'on observe un taux de participation féminine de près de 90%. Quarante-et-une députées furent élues – 9,6% du total. Des socialistes comme Luise Zietz et Marie Juchacz, des bourgeoises libérales comme G. Bäumer, Marie-Elisabeth Lüders et Marie Baum en faisaient partie. Mais quelques candidates pour les partis plus conservateurs comme le *Zentrum* et le Parti populaire allemand (*Deutsche Volkspartei*) et même monarchistes et ouvertement antiféministes comme le Parti national-allemand du peuple (*Deutschnationale Volkspartei*, DNVP) furent aussi élues. Malgré leurs différends, les députées optèrent majoritairement pour une stratégie réformiste, et de nombreuses lois améliorant la condition des femmes furent votées sous la République de Weimar, notamment en matière de politique familiale, sociale et du travail.

Cependant, les avancées indéniables des droits des femmes pendant les années vingt, les conflits entre les différentes approches et revendications, ainsi que le développement du fossé

⁶ *Die wissenschaftliche Emancipation der Frauen* (1874) et *Der Frauen Natur und Recht. Zur Frauenfrage* (1876).

⁷ Ute GERHARD, *Frauenbewegung und Feminismus. Eine Geschichte seit 1789*, Munich, Beck, 2009, p. 73.

générationnel entre les féministes de la première génération et celles de la génération de la « nouvelle femme » (*Neue Frau*) expliquent la baisse de popularité du mouvement féministe pendant la République de Weimar.

Le féminisme d'extrême-droite dans les années 1930

Bien que le BDF affichât toujours son apolitisme, il était cependant largement influencé par des femmes conservatrices et nationalistes au début des années trente. Sa présidente Agnes von Zahn-Harnack (1884-1950) publia dès 1932 un rapport présentant l'instauration en Allemagne d'un Etat corporatiste sur le modèle de l'Italie mussolinienne comme l'unique solution à la crise du système parlementaire et G. Bäumer, d'un ton résigné, affirmait la même année qu'il importait peu que, lorsque l'on posait la question de la place des femmes, l'Etat fût parlementaire, démocratique ou fasciste. La question du genre semblait de plus en plus déconnectée du combat démocratique.

La mise au pas (*Gleichschaltung*) des associations féminines et féministes eut lieu dès 1933. Le BDF opta pour la dissolution même si G. Bäumer se montra prête à de nombreuses concessions afin de maintenir la parution du journal *Die Frau* (La femme) qu'elle codirigeait. Un nombre croissant de femmes *völkisch*⁸ et nazies s'exprimèrent ainsi dans ce journal jusqu'en 1944. En revanche, toutes les associations de femmes nationalistes et conservatrices, comme les associations patriotiques de femmes (*väterländische Frauenvereine*), les associations de femmes au foyer (*Hausfrauenvereine*) et les associations agricoles de femmes (*landwirtschaftliche Frauenvereine*) se rallièrent immédiatement au Front allemand des femmes (*Deutsche Frauenfront*) créé dès mai 1933 par les nazis.

Les cadres d'interprétation des rapports de genre de la droite radicale et du national-socialisme pouvaient en effet rejoindre les théories des féministes différentialistes.

4 – La thèse du patriarcat originel : racialisation des rapports de genre (1)

Sous l'Empire et pendant la République de Weimar, les antiféministes produisirent également un discours théorique. La réflexion sur les rapports de genre des défenseurs de la supériorité masculine postulaient, comme les féministes différentialistes, l'existence de qualités spécifiques à chaque genre : la préservation de ces qualités et de la place des hommes et des femmes garantissait l'ordre social. Au sein de la droite radicale, le non-respect des différences de genre et le désordre social étaient interprétés par ces penseurs masculinistes dans un schéma raciste et antisémite.

Ainsi, dans son *Mythe du vingtième siècle*⁹ paru en 1930, Alfred Rosenberg (1893-1946) expliquait les causes du déclin allemand par le « chaos racial et sexuel » (*Rassen- und Geschlechtschaos*) issu des Lumières. Le patriarcat était posé comme un élément constitutif de l'ordre social et de l'identité, mais aussi de la supériorité, de la « race nordique »¹⁰. L'association entre race nordique et patriarcat n'était pas neuve : on la trouvait déjà chez le germaniste Hans Günther (1891-1968), dans sa *Rassenkunde des deutschen Volkes* (Raciologie du peuple allemand) de 1922¹¹. La moralité propre de la race nordique y était notamment caractérisée par le patriarcat,

⁸ Ce courant intellectuel et politique nationaliste apparut en Allemagne à la fin du XIX^e siècle. Le terme recouvre différents groupuscules qui partagent l'ambition de donner aux Allemands une spiritualité païenne puisée dans le romantisme et dans un passé germanique mythifié et fantasmé. Le mouvement conçoit le peuple allemand comme exceptionnel, et devant lutter contre les influences extérieures pour maintenir cette supériorité. Le mouvement *völkisch* est donc non seulement un mouvement d'exaltation de la germanité mais aussi un mouvement raciste et antisémite inspiré du darwinisme social.

⁹ *Der Mythos des 20. Jahrhundert. Eine Wertung der seelisch-geistigen Gestaltenkämpfe unserer Zeit*, Hoheneichen, Munich, 1930 (194 rééditions jusqu'en 1942) fut l'un des soutènements idéologiques du Troisième Reich et articulait néo-paganisme et darwinisme social.

¹⁰ Le terme de race est ici utilisé comme une catégorie de pensée, à l'œuvre dans les théories présentées. Les races dont il est question ici ne sont que les constructions des auteur·es racistes cité·es dans cet article et ne reflètent que leur compréhension du monde.

¹¹ H. Günther était connu sous le Troisième Reich comme « *Rassengünther* » ou « le pape des races » (*Rassenpaps*) pour ses théories racistes et eugénistes.

organisation sociale fondée sur la confiscation du pouvoir par les hommes, mais aussi garant du dimorphisme sexué et donc de la survie de la race. A l'inverse, la race juive y était caractérisée par une indifférenciation des sexes conduisant à la déviance sexuée et sociale. Günther reprenait les stéréotypes antisémites de l'homme juif efféminé et de la femme juive virilisée ou lascive colportés depuis la fin du XIX^e siècle.

Rosenberg dénonçait alors le féminisme comme un mouvement « juif », opérant une masculinisation des femmes et une féminisation des hommes dans le but de détruire la race nordique. L'homme seul devait « être et rester juge, soldat et dirigeant de l'Etat » tandis que les femmes étaient appelées à retourner dans la sphère domestique et à se consacrer à leur mission première : la maternité. La condamnation de l'égalité entre femmes et hommes allait de pair avec l'établissement d'une hiérarchie raciale et la condamnation implacable du métissage.

Les réponses féministes à ces thèses prirent plusieurs formes et portèrent sur différents points – l'asymétrie des rapports hommes/femmes, la question de la « sphère naturelle » des femmes, ou le cadre antisémite et raciste dans lequel était pensé le patriarcat originel.

5 – Le matriarcat originel : racialisation des rapports de genre (2)

L'importance des courants conservateurs et nationalistes au sein du mouvement féministe allemand explique aussi la réception très large des théories de hiérarchie des races, et une réponse raciste à la thèse du patriarcat originel. La racialisation des rapports de genre fut aussi pensée au profit des femmes – du moins de certaines femmes.

La thèse du matriarcat originel, que l'on trouve à l'origine sous la plume de Johann Bachofen (1815-1887) en 1861¹², fut largement discutée et commentée dans les années 1930 à la suite de la traduction par Hermann Wirth (1885-1981), philologue néerlandais national-socialiste, de la *Chronique d'Ura-Linda*¹³. Le texte original est un faux, forgé très probablement au XIX^e siècle, mais qui connut un grand succès en Allemagne au sein des mouvements ésotériques et de la droite radicale. C'est une relecture et une mise en relation de plusieurs mythes cosmogoniques, en particulier la Genèse et l'Atlantide de Platon¹⁴, contribuant à l'« ethnicisation de l'idée matriarcale »¹⁵. Féminisant l'histoire des trois fils de Noé¹⁶ devenus les trois mères originelles de l'humanité, Lyda la Noire, Finda la Jaune et Frya la Blanche, la *Chronique* établissait une hiérarchie des races et affirmait que le peuple allemand était de race nordique, allant ainsi dans le sens de la droite radicale allemande. Cependant, sa description de l'ordre des sexes d'une supposée race blanche originelle qui aurait conquis l'Europe provoqua la critique de cette même droite radicale : la direction était assurée par de puissantes matriarches et prêtresses et les femmes y avaient un important pouvoir religieux, social et, ponctuellement, politique. Enfin, le passage du matriarcat originel au patriarcat était compris dans une perspective raciale. Alors que Bachofen l'expliquait par l'avènement du christianisme et estimait qu'il s'agissait d'un progrès universel et bénéfique, la *Chronique Ura-Linda* le mit en scène par l'attaque de « races orientales » – comprendre : juives – à l'origine d'un choc des cultures et du déclin racial. Or si Wirth critiquait ce déclin racial et le monde industriel moderne, hostile à la nature, pour leur prétendue origine « orientale » il ne plaidait pas pour que le matriarcat soit rétabli. Il ne s'agissait, à l'aide de ce texte, que de légitimer un Etat proche de la nature, archaïque et antimoderne, porté par le national-socialisme.

Cependant, puisque la *Chronique* pouvait être aussi mobilisée par les partisan·e·s d'une avancée, même modérée, des droits des femmes, la majorité antiféministe de la droite radicale allemande insista sur son authenticité douteuse et accusa Wirth de vouloir nuire au peuple allemand en diffusant des idées contraires à sa vision d'une race nordique patriarcale et virile. Là

¹² J. J. BACHOFEN, *Das Mutterrecht. Eine Untersuchung Über die Gynaiokratie der alten Welt nach ihrer religiösen und rechtlichen Natur*, Stuttgart, 1861. J. Bachofen était un juriste suisse.

¹³ *Die Ura-Linda-Chronik*, Leipzig, Koehler & Amelang, 1933.

¹⁴ Dans le *Timée* et le *Critias*.

¹⁵ Beate WAGNER-HASEL, « Rationalitätskritik und Weiblichkeitskonzeptionen. Anmerkungen zur Matriarchatsdiskussion in der Altertumswissenschaft », in *EAD., Matriarchatstheorien in der Altertumswissenschaft*, Darmstadt, WBG, 1992, p. 295-373, ici p. 311.

¹⁶ Gn. 9 et 10. La répartition géographique est introduite par saint Jérôme dans *Le Livre des questions hébraïques*.

encore, on ne trouve pas d'unité autour de la question raciale, dès lors qu'elle est mêlée à la question du genre – et inversement.

6 – Le « racial-féminisme » de Sophie Rogge-Börner : une réponse antisémite à la « question féminine » (3)

Malgré leurs désaccords, partisan·e·s du matriarcat ou du patriarcat originels se rejoignaient sur de nombreux points : la racialisation et l'essentialisation de l'ordre des sexes ; l'identification d'une dégénérescence de la race nordique, attribuée à la race juive ; la propagation d'une vision différencialiste des rôles des sexes, assignés à des sphères distinctes et hermétiques. Cela établissait un rapport de pouvoir asymétrique, favorisant les hommes au sein d'une race nordique épurée des influences supposément juives. Ce programme fit l'objet de critiques par des femmes de la droite radicale, qui tentèrent de reformuler un projet féministe dans ce cadre antisémite et raciste.

Un mouvement féministe *völkisch* se constitua ainsi dans les années vingt. Sophie Rogge-Börner (1878-1955) en était l'une des figures de proue et une bonne représentante du milieu dont étaient issues ces féministes : fille d'un officier prussien, elle fut formée comme enseignante, épouse d'un médecin militaire, son engagement politique naquit de la défaite allemande en 1918¹⁷. Dès lors, elle proposa une lecture féministe des théories raciales s'appuyant sur la mythologie nordique et Tacite, tentant de convaincre la droite radicale de la suivre dans sa défense des droits des femmes de « race nordique-germanique ». En effet, d'après elle, l'égalité des sexes y aurait régné, tandis que les femmes étaient opprimées au sein de la race juive, forcément inférieure. Pour elle comme pour Wirth, le déclin de la race nordique-germanique avait été causé par l'instauration du patriarcat « juif », contre-nature et fatal, à la suite des phénomènes migratoires, de l'occupation romaine et de la christianisation.

Les femmes de race nordique-germanique, privées de leur liberté, auraient alors été reléguées aux seules tâches domestiques et reproductives dans la sphère privée. S. Rogge-Börner allait jusqu'à affirmer que le patriarcat avait construit des différences artificielles entre les sexes afin de justifier *a posteriori* l'oppression des femmes. Mais alors qu'elle avait une conception essentialiste de la catégorie de race, elle estimait que la différence des sexes et, partant, la domination masculine, n'avaient pas de fondements naturels mais résultaient d'une dégénérescence à combattre. Persuadée que les femmes devaient tout comme les hommes accéder à un pouvoir politique, économique, religieux et militaire, elle rejetait le féminisme différentialiste qui revendiquait une simple extension de la sphère féminine.

Ici également, on constate une racialisation des rapports de pouvoir entre les sexes, mais selon une logique et pour un but contraires à ceux de la majorité de la droite radicale antiféministe. Appelant les femmes « conscientes de leur germanité » à lutter contre le « patriarcat juif », S. Rogge-Börner critiqua avec virulence la mise au pas (*Gleichschaltung*) des associations féminines en 1933. Avec son journal mensuel *Die deutsche Kämpferin. Stimmen zur Gestaltung der wahrhaftigen Volksgemeinschaft* (La combattante allemande. Voix pour la formation d'une véritable communauté du peuple, 1933 à 1937), elle adressa des critiques sévères au régime national-socialiste pour sa « politique féminine » et fit l'objet d'une surveillance puis d'une censure.

Le racial-féminisme de Sophie Rogge-Börner s'élabora dans un contexte de radicalisation et de racialisation de la vie politique allemande. Sa pensée découlait d'une naturalisation et d'une racialisation des relations de pouvoir entre les sexes, lui permettant aussi d'inventer une nouvelle argumentation antisémite opposée à la rhétorique de la droite radicale, qui faisait des féministes des « agents juifs ». En identifiant l'avènement du patriarcat comme signe du déclin racial de la race nordique-germanique, elle faisait également de l'émancipation féminine une condition vers le renouveau racial passant par une politique d'éducation mixte et égalitaire entre les sexes.

S. Rogge-Börner peut être vue comme le point d'aboutissement d'un glissement de certains discours féministes allemands vers la droite radicale. Elle produisit ainsi un sujet

¹⁷ Elle rejoignit le Parti national-allemand du peuple en 1919.

spécifique du féminisme : de sexe féminin, de race allemande, c'est-à-dire « non juif », et principalement de classe sociale dominante. On assiste ainsi à l'établissement d'une « norme racisée de genre »¹⁸ – femmes allemandes *vs.* femmes juives – et d'une norme racialisée des rapports de pouvoir entre les sexes – égalité germanique des sexes *vs.* patriarcat juif. On voit bien comment furent coproduits ici, dans ce contexte de radicalisation de la vie politique allemande, l'antisémitisme et le féminisme. S'il est indéniable que la droite radicale était majoritairement opposée à l'émancipation des femmes, l'étude des variations des discours sur le genre révèle que l'antisémitisme, mobilisé au nom de l'égalité entre femmes et hommes, pouvait servir de soubassement à un projet féministe. Cela met en évidence la perméabilité de la culture antisémite aux idées féministes, et inversement. Cela appelle aussi à confronter ces projets féministes à celui du mouvement féministe démocratique du XIX^e siècle. L'étude des féminismes doit les replacer dans leur contexte, dans leurs évolutions, et penser aussi les articulations entre catégories politiques – race, genre, classe¹⁹.

Bibliographie sélective :

- Stefan BREUER, *Die radikalen Rechte in Deutschland 1871-1945. Eine politische Ideengeschichte*, Stuttgart, Reclam, 2010.
- Liliane CRIPS, « Une revue 'national-féministe' : *Die deutsche Kämpferin* 1933-1937 », in Rita THALMANN (dir.), *La Tentation nationaliste. Entre émancipation et nationalisme. La presse féminine d'Europe 1914-1945*, Paris, Deuxtemps Tierce, 1990, p. 167-182.
- Elsa DORLIN, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, Presses universitaires de France, 2008.
- Elsa DORLIN, « Vers une épistémologie des résistances », in EAD. (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 5-18.
- Ute GERHARD, *Frauenbewegung und Feminismus. Eine Geschichte seit 1789*, Munich, Beck, 2009.
- Jennifer MEYER, « Mouvement *völkisch* et féminismes en Allemagne. Une approche intersectionnelle à partir de l'exemple de Sophie Rogge-Börner (1878-1955) », in Patrick FARGES et Anne-Marie SAINT-GILLES (dir.), *Le premier féminisme allemand 1848-1933. Un mouvement social de dimension internationale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 213, p. 77-90.
- Uwe PUSCHNER et G. Ulrich GROSSMANN (dir.), *Völkisch und national. Zur Aktualität alter Denkmuster im 21. Jahrhundert*, Darmstadt, WBG, 2009.
- Angelika SCHASER, *Frauenbewegung in Deutschland 1848-1933*, Darmstadt, WBG, 2006.
- Ina SCHMIDT, « Die Matriarchats-Patriarchats-Geschlechterrealitätsdiskussion unter NationalsozialistInnen in der Weimarer Republik und NS-Zeit », in Ilse KOROTIN et Barbara SERLOTH (dir.), *Gebrochene Kontinuitäten? Zur Rolle und Bedeutung des Geschlechterverhältnisses in der Entwicklung des Nationalsozialismus*, Innsbruck, Studienverlag, 2000, p. 91-130.
- Christine STREUBEL, *Radikale Nationalistinnen. Agitation und Programmatik rechter Frauen in der Weimarer Republik*, Frankfurt/Main-New York, Campus Verlag, 2006.
- Françoise THEBAUD, « Penser la guerre à partir des femmes et du genre. L'exemple de la Grande Guerre », *Astérior*, 2, 2004. En ligne : <http://asterion.revues.org/document103.html> [dernière consultation le 17 septembre 2017].
- Beate WAGNER-HASEL, *Matriarchatstheorien in der Altertumswissenschaft*, Darmstadt, WBG, 1992.
- Eva-Maria ZIEGE, *Mythische Kohärenz. Diskursanalyse des völkischen Antisemitismus*, Konstanz, UVK-Verlagsgesellschaft, 2002.

¹⁸ Elsa DORLIN, « De l'usage épistémologique et politiques des catégories de 'sexe' et de 'race', dans les études sur le genre », *Les Cahiers du genre*, 39, 2005, p. 83-105.

¹⁹ En écho au livre désormais classique d'Etienne BALIBAR et Immanuel WALLENSTEIN : *Race, nation, classe* (1988).

Territorialité et gentrification à Berlin : approche géohistorique



Par Sebastian Jung²⁰,

Berlin a changé. Ce leitmotiv des germanistes français tout comme des Berlinois eux-mêmes fait écho à des plaintes qui résonnent de toutes les métropoles du monde, a fortiori de tous les lieux de tourisme. Qualifiées de boboisation de ce côté du Rhin, de gentrification (Gentrifizierung ou Verdrängungsprozess dans certaines versions germanisantes) ou de disneylandisation, elles décrivent des processus différents, qui se croisent et s'enchevêtrent et qui au fond décrivent un phénomène d'expropriation, qu'il soit matériel ou symbolique, dont découlent des phénomènes d'identification et de distinction sociales et spatiales.²¹

« La gentrification désigne une forme particulière d'embourgeoisement qui concerne les quartiers populaires et passe par la transformation de l'habitat, voire de l'espace public et des commerces. Cette notion s'insère dans le champ de la ségrégation sociale et implique un changement dans la division sociale de l'espace intra-urbain, qui passe aussi par sa transformation physique. À l'origine, gentrification est un néologisme anglais inventé en 1964 par Ruth Glass, sociologue marxiste, à propos de Londres. Le mot est composé à partir de gentry, terme qui renvoie à la petite noblesse terrienne en Angleterre, mais aussi, plus généralement, à la bonne société, aux gens bien nés, dans un sens péjoratif. Ce nouveau mot a donc à l'origine un sens critique par rapport au processus qu'il désigne. »²²

Avec le slogan « arm aber sexy », la ville de Berlin se mettait elle-même en scène à la fin des années 2000 comme un espace des possibles. Une pauvreté réelle dans le cadre national, mais qui à l'échelle de la ville et du Land était assumée, comme le décrivait il y a 15 ans Boris Grésillon dans *Berlin, métropole culturelle* : la politique culturelle volontariste des acteurs publics était à l'origine d'un processus d'anoblissement de certains espaces urbains et d'une manière plus générale d'une transformation de la morphologie urbaine, réalisée en grande partie par des acteurs privés dans une logique marchande.²³

²⁰ Sebastian Jung enseigne l'histoire-géographie en section européenne et Abibac au lycée Albert Schweitzer du Raincy dans l'académie de Créteil.

²¹ La bibliographie sur la gentrification remplit aujourd'hui des étagères : quelques exemples qui ne prétendent pas à l'exhaustivité : en anglais l'article fondateur de Ruth Glass, « Introduction » in Centre for Urban Studies (dir.), *London, aspects of change*, Londres, Macgibbon & Kee, 1964, p. XII-XLI ; Neil Smith, *The New urban frontier : gentrification and the revanchist city*, New York, Routledge, 1996 ; Loretta Lees, Tom Slater, Elvin K. Wyly, *Gentrification*, New York, Routledge, 2008 ; en allemand : Hartmut Häußermann, Andrej Holm, Daniela Zunzer, *Stadterneuerung in der Berliner Republik. Modernisierung in Berlin-Prenzlauer Berg*, Opladen, Leske und Budrich, 2002 ; Andrej Holm, *Die Restrukturierung des Raumes. Stadterneuerung der 90er Jahre in Ostberlin. Interessen und Machtverhältnisse*, Bielefeld, Transcript Verlag, 2006 ; Andrej Holm, *Wir Bleiben Alle! Gentrifizierung – Städtische Konflikte um Aufwertung und Verdrängung*, Münster, Unrast-Verlag, 2010 ; en français : Cécile Gintrac, Mathieu Giroud, *Villes contestées : pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Prairies ordinaires, 2014 ; Alexis Lebreton, Grégory Mougel, « La gentrification comme articulation entre formes urbaines et globalisation : approche comparative entre Londres et Berlin », in *Espaces et sociétés*, n°132-133, 2008 ; Elsa Vivant, Eric Charmes, « La gentrification et ses pionniers : le rôle des artistes off en question », in *Métropoles*, n°3, 2008 ; Neil Smith, « La gentrification généralisée : d'une anomalie locale à la « régénération » urbaine comme stratégie urbaine globale », in C. Bidou-Zachariasen (dir.), *Retours en ville*, Paris, Descartes & Cie, 2003, pp. 45-72.

²² Anne Clerval, « Gentrification », in <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article497>.

²³ Boris Grésillon, *Berlin, Métropole culturelle*, Paris, Belin, 2002.

15 ans plus tard Airbnb est dans toutes les bouches. Alors que la ville /le Land connaît un taux de pauvreté au-dessus de la moyenne nationale et que le rêve d'un cluster des startups se fait attendre, les investissements immobiliers étrangers affluent. Qu'ils soient bavarois, européens ou de fonds de pensions internationaux, pour les résidents la distance joue peu. Les années de luttes pour le lieu emblématique « Tacheles » ont caché des multitudes de micro-luttes, squats par *Wohngemeinschaft*, *Kommune* par usines ou aéroports désaffectés.

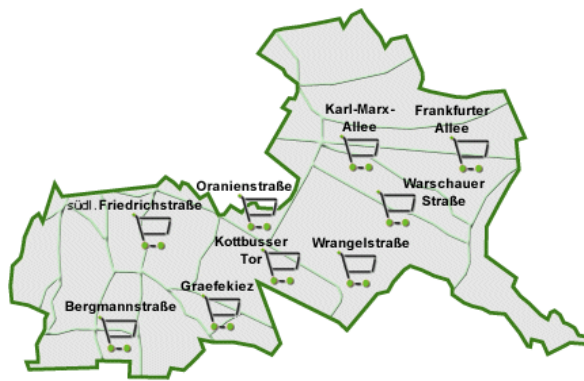
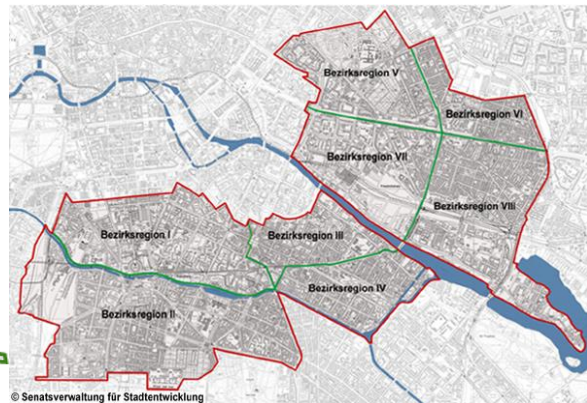
Si l'étude de la gentrification à Berlin a un sens, c'est moins pour en décrire un processus général et abstrait visible dans toutes les métropoles du monde, c'est-à-dire une vision du haut vers le bas, que par les réactions spatiales multiples venant du bas. Si Berlin est encore un haut lieu du débat de la gentrification (comme l'ont démontré récemment les débats autour de Andrej Holm, spécialiste de la gentrification à Berlin, étiqueté à gauche et écarté de la Humboldt Universität pour des liens avec la Stasi dans sa jeunesse²⁴), c'est moins par le processus en lui-même, intimement lié à la mondialisation, que par la territorialité berlinoise. Ce que la géographie française qualifierait d'habiter.

Trois territoires de Berlin se prêtent en particulier à cette analyse, qui ne se confondent que très imparfaitement avec les divisions administratives des *Bezirke* et dont la dénomination dans l'usage courant traduit aujourd'hui encore la territorialité (illustrations 1) : Prenzlauerberg (Bezirk Pankow), où la gentrification est achevée depuis la fin des années 2000, Kreuzberg, et en particulier la partie Est longtemps désignée par son code postal S036, où la gentrification est en cours d'achèvement (Bezirk Friedrichshain-Kreuzberg) et la partie nord du Bezirk Neukölln, touché par la gentrification depuis les années 2010. Mais cette délimitation est elle-même le fruit d'une ancienne dénomination administrative, avant la réforme établissant 12 arrondissements en 2001. L'espace vécu (*gelebter Raum*) est davantage celui des quartiers (*Kiez*), généralement centrés autour d'une place ou d'une rue centrale dont ils portent le nom à l'exemple du Wrangelkiez ou Gräfekiez à Kreuzberg (l'illustration 2a reprend en partie cette dénomination en établissant un zonage que l'espace vécu ne connaît pas), que la ville tente de zoner et de gérer à travers les *Bezirksregionen* (ill. 2b).

²⁴ Ralf Schönball, «Brachte die Immobilienbranche»Holm zu Fall?, *Der Tagesspiegel*, 19 janvier 2017; Anja Kühne, « Das fliegt der Humboldt um die Ohren », *Der Tagesspiegel*, 21. Janvier 2017.

Illustrations 1 : Anciens et nouveaux *Bezirke* de Berlin1a Les *Bezirke* de 1920 à 20011b Les *Bezirke* depuis la réforme de 2001Source : www.wikipedia.de

Illustrations 2 : Deux dénominations pour des territoires infra-administratifs.

2a *Geschäftsstraßen* in Kreuzberg2b Les *Bezirksregionen* administrativesSource : www.berlin.de

Une telle étude s'inscrit naturellement dans le programme de géographie de la classe de première centré autour des dynamiques des territoires dans la mondialisation (que ce soit à travers le thème de la compréhension des territoires de proximité, aménager et développer le territoire ou l'Europe dans le monde). Elle se prête aussi à une approche transdisciplinaire avec les cours d'Allemand, tant la gentrification est devenu un sujet de « civilisation allemande » invitant à une étude pour l'Abitur (*Sachthema*), que ce soit à travers l'étude de films (à titre d'exemple hambourgeois : Fatih Akin, *Soul Kitchen*), de romans portant sur Berlin (Comme Jan Peter Bremer, *Der amerikanische Investor* ; Inger-Maria Mahlke, *Rechnung offen* ; Juliane Beer, *Kreuzkölln Superprovisorium* ou encore Florian Scheibe, *Kollisionen*), de court-métrages (comme celui de Hans Weingartner, *Der Gefährder* sur l'histoire de Andrey Holm) ou de documentaires (comme Rosa von Praunheim, *Überleben in Neukölln*), sans même évoquer la multitude d'articles de presse, d'expositions d'art (dont de *street art*) ou de musiques évoquant ce thème.²⁵

²⁵ A titre d'exemples non exhaustifs pour la seule ville de Berlin : Drob Dynamic, « Wir alle sind es leid » ; Protokumpel, « Gentrifiziert eure Mutter » ; T. Wonder, « Plattenbau » ; Die goldenen Zitronen, « Der Investor » ; le groupe berlinois de death et trash métal, « Gentrification Berlin », a fait de ce processus non seulement l'objet de ses morceaux (en anglais), mais aussi de son nom.

Une multitude d'approches possibles

L'ampleur du thème et de ses enjeux, de la bibliographie et des angles possibles, la multitude des approches envisageables par des collègues connaissant et visitant régulièrement Berlin avec leurs élèves rendrait caduque une proposition didactique sur un sujet que chaque enseignant saura s'approprier suivant les entrées qui l'intéressent. Et des angles il y en a : partir de localisation des voitures incendiées (Stichwort : brennende Autos Berlin), de manifestations (Stichwort : Demos Gentrification Berlin), du Street Art, d'articles du quotidien berlinois *Tagesspiegel* ou de sites collectifs d'habitants, les entrées en la matière sont multiples. Tout autant les exemples de rénovations et réhabilitations contestées, d'aménagements remis en cause (comme Media Spree), de débats locaux autour de l'usage d'un lieu (à l'exemple du trafic de drogue dans le Görlitzer Park). Tout est spatialisé et spatialisable, à l'exemple du tube du groupe de Hambourg aujourd'hui dissout *Wir sind Helden*, « Denkmal », écrit et composé lors d'une résidence à Kreuzberg, et qui a priori semble bien éloigné de la gentrification quant à son thème : l'amour.

Illustration 3 : *Wir sind Helden* (Jean-Michel Tourette), *Denkmal*, 2004

Wir haben eine SMS-Kurznachricht für Sie. Die Nachricht lautet:
„Mission 1 erfüllt ! Plakate 8, Verhaftungen 0. Mission 2 folgt.

Hol den Vorschlaghammer! “

Komm mal ans Fenster komm her zu mir

Siehst du da drüben gleich da hinterm Wellblechzaun

Da drüben auf dem Platz vor Aldi

Haben sie unser Abbild in Stein gehau'n

Komm auf die Straße komm her zu mir

überall Blumen und Girlanden halb zerknüllt

Sieht so aus als hätten die unser Denkmal heute Nacht

Schon ohne uns enthüllt

Refrain:

Hol den Vorschlaghammer! Sie haben uns ein Denkmal gebaut

Und jeder Vollidiot weiß, dass das die Liebe versaut

Ich wird' die schlechtesten Sprayer dieser Stadt engagieren

Die sollen nachts noch die Trümmer

Mit Parolen beschmieren

Komm auf die Beine komm her zu mir

Es wird bald hell und wir haben nicht ewig Zeit

Wenn uns jetzt hier wer erwischt sind wir für immer vereint

In Beton und Seligkeit

Refrain

Siehst du die Inschrift

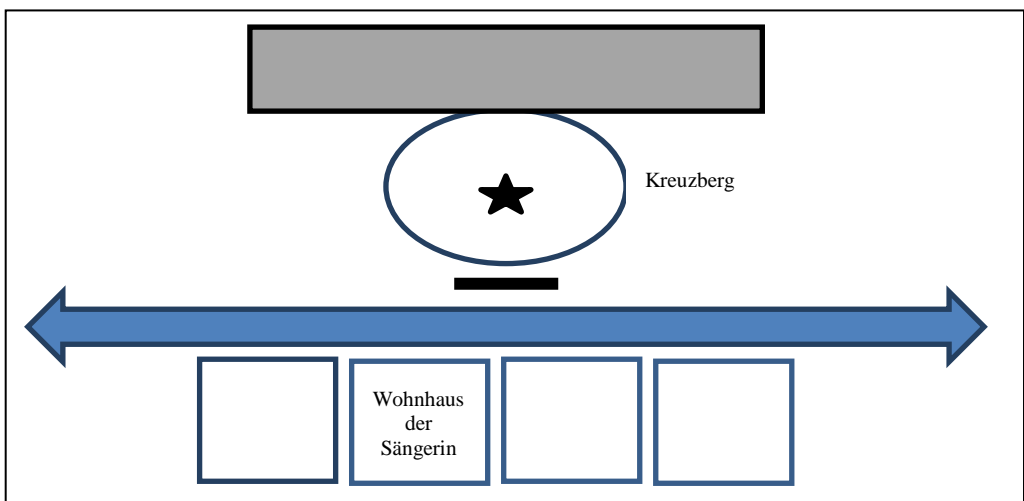
Da unten bei den Schuhen?

Da steht in goldener Schrift

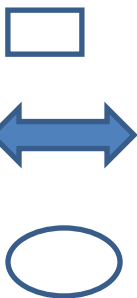
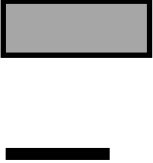
Wir sollen in Ewigkeit ruhen

Refrain

Illustration 4 : Skizze des Liedes *Denkmal*



Legende

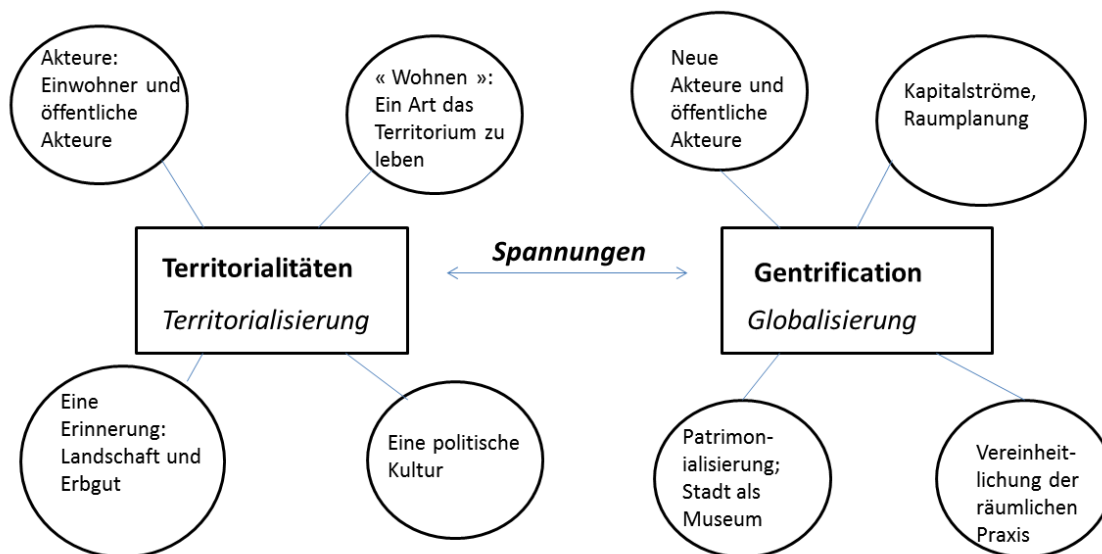
I) Die Geschichte spielt in einem Stadtviertel	II) Das Stadtviertel ist nicht reich (üppig).	III) Blick des Autors
		<p>★ Das Denkmal</p> <p>↑ „Sie“: Die neuen reichen Einwohner</p> <p>Die Sängerin will das Denkmal zerstören</p>

L'activité de compréhension linguistique (reposant un exercice cartographique simple) à compléter par les élèves et transcrite en termes spatiaux inscrit pourtant clairement la chanson dans le cadre de la gentrification, c'est-à-dire ici d'une expropriation symbolique rattachée ici au thème de la relation amoureuse.

Au fond, toutes les entrées induisent la question géographique première : *Warum hier und nicht dort* (pourquoi ici et pas ailleurs)?

Ce n'est par conséquent pas par des exemples et des études de cas possibles, mais plutôt par une approche notionnelle que nous souhaitons aborder la question, afin qu'elle puisse servir de trame conceptuelle aux collègues enseignants en discipline non linguistique allemand. Deux processus sont placés au cœur de la réflexion (ill.5), à savoir la territorialité et la gentrification, dont le contact est au cœur des conflits. Les collègues n'auront aucun mal à trouver des documents contemporains sur l'aspect droit du schéma heuristique et qui au fond répondent à un processus qui n'est pas bien différent à Berlin qu'à Paris, Madrid, Londres ou Barcelone. C'est sur la partie gauche, consacrée à la territorialité, spécifiquement berlinoise (ou pour être plus précise spécifique à chaque *Kiez*), que nous allons nous pencher.

Illustration 5 : Die Gentrification im Spannungsfeld der lokalen Territorialitäten



Les trois espaces envisagés font historiquement partie du Berlin rouge, qui lors de la seconde élection législative en 1932 plaçait le KPD devant le NSDAP, talonné de peu par le SPD : avec 25% des suffrages à Berlin, le parti nazi était loin de représenter une force majoritaire. Le patrimoine urbain témoigne aujourd'hui encore de ce passé ouvrier, comme la Heeresbäckerei à Kreuzberg, la Kulturfabrik à Prenzlauerberg et la multitude de Mietskasernen aujourd'hui encore visibles. Ils furent aussi les moins touchés par les destructions de la Seconde Guerre mondiale : « l'année zéro » ne fut pas celle de Prenzlauerberg, détruit à 10%, ou de Kreuzberg, détruit à 40%, en comparaison de Mitte (60%) ou de Tiergarten (50%). Une chance qui dans la frénésie de la reconstruction d'après-guerre devint un handicap : alors qu'à l'Est la Karl Marx Allee ou la Alexanderplatz jouirent d'une reconstruction à neuf, Prenzlauerberg ne fut pas touché par la réhabilitation. Du côté Ouest, le S036, la partie orientale de Kreuzberg se trouvait à la périphérie non seulement de Berlin Ouest, mais du rideau de fer à une plus petite échelle, c'est-à-dire un angle mort de l'aménagement urbain durant les années 1950-1970. Rien d'étonnant à ce que ces deux périphéries deviennent à partir des années 1970 des espaces de contestation, à l'Est comme à l'Ouest.

Illustration 6 : La culture contestataire des années 1980

a. La culture contestataire à Prenzlauerberg (RDA) dans les années 1980

Extrait de la musique du film de Jordan GÜNTER, *Einmal in der Woche schreien*, 1982

Descendre dans la rue
 Discuter, traîner au coin de la rue
 Pour voir si aujourd'hui encore on glande
 Ou pour voir si on fait quelque chose en bande
 Hé, vise la belle plante
 Qui tente le coup
 Hé tu nous rejoins ça te tente
 De passer du temps sur la place avec nous
 Onze, Douze, Treize ans
 Pour comprendre on est suffisamment grand...
 Qu'est-ce qu'ont les gens à courir comme cela
 Pourquoi ne sont-ils pas gais
 Regarde, si le temps ne passe pas
 Ils auraient l'air désespéré
 Il faut toujours demander l'autorisation
 N'y a-t-il plus personne qui oserait
 Qui veut être tenu en laisse
 Je veux penser par moi-même, voir par moi-même
 Onze, Douze, Treize ans
 Pour comprendre on est suffisamment grand...
 Danser, transpirer, planer
 Rêver d'une belle vie
 Demain je dois de nouveau me lever
 Et comme tous les autres aller à l'école

Source: Emmanuel DROIT, « Les "peer groups" dans l'espace public en RDA : de la stigmatisation à la reconnaissance ? (1960-1980) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°7, janvier-avril 2009

b. La culture contestataire à Kreuzberg (Berlin Ouest) dans les années 1980

Wir alle sehen es jeden Tag:

Kreuzberg (und andere Bezirke) verfällt mehr und mehr !
 Ganze Straßenzüge verrotten, werden niedergewalzt und
 Betonsilos werden gebaut. Die Hausbesitzer, Privatfirmen und
 senatseigene Sanierungsträger sind nicht interessiert,
 preiswerten Wohnraum zu erhalten. Auch der Senat, Parteien
 und verantwortliche Politiker sind nicht gewillt, die
 Sanierungsprobleme so zu lösen, daß alle zufrieden sein
 können. Mit manchmal kriminellen Methoden werden Mieter
 aus ihren Wohnungen vertrieben. Dächer werden teilweise
 abgedeckt, Dachstuhlbrände gelegt, Regenrinnen und Fenster
 geklaut, Wasserleitungen herausgerissen. - die Häuser werden
 bewußt zerstört. Und wer wohnt schon gern in einem Haus,
 wo es keine Treppengeländer und nur kaputte Klos gibt?
 Statt guten billigen Wohnraum zu erhalten, werden Betonklötze
 hochgezogen, in denen die Miete doppelt bis viermal so hoch
 ist wie in den Altbauten (vorher 2,20-3,00DM/qm - nachher:
 Block 100 zur Zeit 7,69DM/qm oder im Neuen Kreuzberger
 Zentrum bis zu 9DM/qm). Wir wollen nicht vereinzelt und
 isoliert in kleinen Wohnungen leben, sondern die Möglichkeit
 haben, als Gruppen zusammen wohnen zu können. Große
 Wohnungen sind entweder zu teuer oder erst gar nicht zu
 finden; gleichzeitig stehen ganze Häuser und Straßen-Züge leer.
 Weil wir das nicht länger hinnehmen wollen, haben wir selbst
 die Initiative ergriffen ! Wir haben uns entschlossen in
 leerstehende Häuser und Wohnungen einzuziehen und sie
 wieder instandzusetzen. Wir haben die Räume renoviert,
 dichten die Dächer ab, ziehen Wasserleitungen und Stromkabel
 neu und erneuern die sanitären Einrichtungen. Wir wollen
 damit zeigen, daß es möglich ist, mit geringen Mitteln billigen
 Wohnraum zu erhalten. (...)

Source: Flugblatt des Besetzerates, September 1980,
<http://autox.nadir.org/archiv/haus/index.html>

Rien d'étonnant non plus à ce que Prenzlauerberg abrite les églises protestantes au cœur de la révolution pacifique de 1989.²⁶ Kreuzberg devint quant à lui le refuge des jeunes ouest-allemands fuyant le service militaire en RFA (Berlin étant régi par un statut international, les Berlinois n'effectuaient pas à partir de 1955 de *Wehrdienst*) avant de se transformer en lieu de la contestation politique, visible lors des manifestation du 30 avril/1^{er} mai avec ses échauffourées annuelles entre punk/alternatifs aujourd'hui qualifiés de black blocks et la police visible surtout à travers le Street Art, importé des Etats-Unis dans les années 1980 (ill. 7b). Dans ces périphéries de la guerre froide, la territorialisation fut avant tout celle des habitants. *Die Wende*, le tournant de 1990-1991, la réunification et la disparition d'une frontière, tout comme la victoire d'une pensée marchande et de la mondialisation, sonnèrent le glas d'une vie de quartier.

²⁶ Florian Henckel von Donnersmarck situe d'ailleurs dans la Hufelandstrasse à Prenzlauerberg l'histoire de *La Vie des Autres*.

Illustration 7 a: La Hufelandstrasse N° 3 à Prenzlauerberg, 1987 et fin des années 2000.



Sources :

<http://www.tagesspiegel.de/mediacenter/fo-tostrecken/berlin/die-hufelandstrasse-1987-und-heute/1948284.html?p1948284=14#image>
et
<http://www.geo.de/GEO/fotografie/fotogalerien/65648.html>

Illustration 7b : Les Street Art, expression de la contestation et de la patrimonialisation à Berlin



Kollektiv Orangotango « Berlin not for sale » (2014).

Source : <https://www.goethe.de/de/kul/mol/20930664.html>

En reprenant le thème du monopoly, l'œuvre s'oppose à la marchandisation de Berlin. Mais les collectifs d'artistes qui marquent aujourd'hui encore les rues de Kreuzberg (autour notamment de Reclaim your City) n'ont pu empêcher l'ouverture du musée Urban Contemporary Art à Schöneberg en septembre 2017 consacré au Street Art, expression ultime d'un processus de patrimonialisation de leur art, que les « Street Art tour » avaient entamée depuis une dizaine d'années.

Vingt ans après la chute du mur, l'affiche électorale de 2009 de Hans-Christian Ströbele, ancien avocat de la RAF et député des verts du Bundestag entre 1985 et 1987 et de 1998 à 2017 témoigne de cette culture politique particulière, qui marque encore la territorialité de ces quartiers.

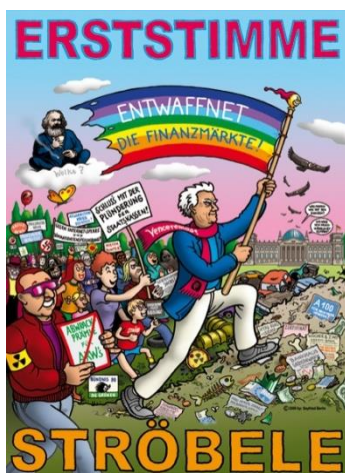


Illustration 8 : Affiche électorale de Hans Christian Ströbele (Die Grünen), 2009.

Source : stroebele-online.de (consulté le 6 septembre 2017).

A côté de Marx, assis sur un nuage, toute la panoplie de la contestation (le mouvement antinucléaire, la lutte contre la spéculation financière, la gentrification et l'homophobie, l'antifascisme) dans une ambiance familiale qui rappelle celle des *Straßenfeste* (les fêtes de rues) de Kreuzberg, autre symbole s'il en est de la territorialité des *Kieze* berlinois.

Conclusion

Un survol géohistorique de l'histoire de ces trois quartiers éclaire cette territorialité de ces *Kieze* au cœur d'une contestation tant sociale qu'identitaire (au sens le plus local du terme) depuis maintenant deux décennies. Si la gentrification fait autant débat à Berlin c'est évidemment parce que comme ailleurs elle confronte les habitants, économiquement et socialement fragilisés par la mondialisation, à de nouveaux acteurs au capital économique et culturel conséquent. Mais plus qu'ailleurs, ce processus de métropolisation se heurte à des territorialités fortes, ancrées localement, basées sur une histoire et une mémoire longue, ouvrière d'abord, contestataire ensuite parce que située en périphérie durant la guerre froide, avant que la réunification ne place ces espaces au centre et que le processus de gentrification ne s'approprie les expressions culturelles contestataires pour en faire des musées à ciel ouvert.

Dans quelle mesure participons-nous à cette expropriation, demandent certains élèves ? Au fond, ne participons-nous pas, en tant que touristes, à ce processus ? A cette transformation, peut répondre l'enseignant diplomate. A moins de laisser la question en suspens comme une interrogation posée aux citoyens qu'ils sont et que nous sommes.



Le vrai bilinguisme ? -



L'usage des langues dans les cours bilingues en Allemagne (l'exemple de l'enseignement de l'histoire en Rhénanie-du-Nord-Westphalie)

Par Florian Niehaus²⁷

Le système scolaire allemand est assez complexe : les 16 *Bundesländer* décident de façon plus ou moins autonome dans le domaine de l'éducation. C'est pour cela qu'il faudrait dire qu'il n'y a pas un seul, mais plutôt 16 systèmes scolaires différents en Allemagne, empreints de convictions politiques, de traditions et de tendances actuelles très variées.

Que les *Länder*, réunis au sein de la **Kultusministerkonferenz** (conférence fédérale des ministres régionaux chargés de l'éducation et des écoles, KMK), aient pris ensemble en 2013 une décision stipulant les principes et les perspectives de l'enseignement bilingue en est d'autant plus remarquable. C'est aussi une bonne chose, car il n'existait (et n'existe) aucune unanimité quant au rôle des deux langues et à leur relation réciproque dans ce format particulier.

« Les débuts de l'enseignement bilingue dans la République fédérale tirent leur origine de la réconciliation franco-allemande après la Seconde Guerre mondiale, réconciliation qui s'est manifestée par le traité de l'Elysée de 1963 » (KMK 2013, p. 3). Cela implique deux choses. Premièrement, c'est pour des **motifs politiques** que cet enseignement particulier est né, et non suite à des théories neurolinguistiques ou à des réflexions didactiques. Deuxièmement, c'était la **langue française** (et non une autre langue) qui jouait un **rôle pionnier** dans ce domaine, clairement dominé aujourd'hui, à regarder leurs chiffres sans cesse croissants, par des projets anglo-allemands.

1. Le paysage bilingue : organisation et standardisation

Donnons quelques éléments concrets. Parmi plus de 3 100 *Gymnasien* (lycées, à partir de 10 ans) allemands, 90 environ disposent d'une section bilingue franco-allemande (soit 3% du total). Toutefois, tous ne permettent pas l'obtention de l'Abibac. Ce chiffre reste relativement constant, même s'il est plutôt en recul à long terme. Les écoles de ce type se sont associées dans un organisme assez souple, *Libingua* ou « Fédération des lycées à section bilingue franco-allemande en Allemagne », pour un échange professionnel régulier.

Les exemples concrets qui seront développés dans cet article concerneront toujours la **Rhénanie-du-Nord-Westphalie (NRW)**. Ce *Land*, le plus peuplé d'Allemagne (avec par exemple les agglomérations de Cologne et de Düsseldorf, le bassin de la Ruhr...), représente – avec les régions frontalières de la Sarre, de la Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg – un des centres de gravité géographiques de l'enseignement bilingue franco-allemand. Quelques-uns des seize *Gymnasien* dotés d'une section bilingue franco-allemande qui se trouvent en NRW appartiennent à la génération fondatrice de « l'idée bilingue ». De plus, le ministère de l'Éducation à Düsseldorf s'efforce, depuis longtemps déjà, de soutenir les écoles pour les questions

²⁷ Florian Niehaus est formateur en histoire et en histoire bilingue pour le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Il enseigne au Gymnasium Sankt Leonhard à Aix-la-Chapelle qui fait partie du réseau de l'association Libingua.

didactiques et de créer un cadre normatif. Ces impulsions stimulent régulièrement les débats dans le réseau professionnel par le biais de *Libingua*, d'ailleurs toujours coordonnée à Cologne. Il faut bien constater cependant que, malgré tous les efforts de coordination et de standardisation, chaque consensus dans ce domaine reste de nature assez générale. Aussi bien les écoles que les enseignants restent très libres quant à l'interprétation, mais surtout à l'application pratique, de ces prescriptions. Ainsi ne peut-on pas parler d'une forme normalisée de l'enseignement bilingue – ni dans un seul *Land*, ni, *a fortiori*, dans l'ensemble de l'Allemagne.

2. Quelques principes théoriques

Aujourd'hui, il y a un consensus plus ou moins intangible sur l'essence de l'enseignement bilingue. En l'occurrence, il s'agit d'un enseignement dans une DNL qui se sert de la langue étrangère (L2, ici le français) en tant que **langue de travail**. Cela ne touche pas la priorité absolue de la transmission des compétences spécifiques (en histoire, en géographie...). Autrement dit, l'enseignement bilingue ne se considère pas comme une discipline auxiliaire de la formation linguistique. Néanmoins, la réflexion sur la langue, ou plutôt *les* langues, est une tâche majeure de ce genre de cours.

Il y a un deuxième consensus sur l'interprétation de l'expression « **bilinguisme** » (*Zweisprachigkeit*), même s'il existe nombre d'approches pratiques – pour ne pas dire idéologies. A première vue, il semble banal de constater que le mot « bilingue » implique l'usage de **deux langues**. Mais on a longtemps supposé que les élèves maîtrisaient de toute façon la langue maternelle (c'est-à-dire la langue primaire ou L1, car ce n'est pas la langue maternelle de tous les élèves), et que par conséquent il n'était pas nécessaire d'y réfléchir ou de l'utiliser dans le cours bilingue. Ce faisant, on ignorait le fait qu'il s'agit d'un **langage technique**, dont l'acquisition progressive est nécessaire même dans la L1.

Par ailleurs, l'enseignement bilingue, et ce dès ses débuts, ne s'est pas uniquement focalisé sur le développement linguistique, mais a aussi promu l'interculturalité ou, comme on le dit aujourd'hui, l'acquisition de compétences interculturelles (ou transculturelles). Il ne faut pas être philosophe du langage pour saisir le rapport direct entre la composante linguistique et l'aspect culturel. La langue est le porteur des « **scripts culturels** » (ensemble des associations liées à une certaine expression dans une certaine culture) : cela signifie que la culture se manifeste dans le langage, ou bien même ne se définit que par celui-ci. C'est probablement pour cette raison que le noyau de l'enseignement bilingue est traditionnellement constitué des **matières d'imprégnation linguistique**, et ce dans le domaine des sciences humaines, à savoir l'histoire, la géographie (deux matières séparées en Allemagne) et les sciences politiques. On peut ainsi supposer que chaque école à section bilingue offre des cours dans ces matières alors que l'enseignement bilingue dans les sciences naturelles ne s'est ajouté que plus tard au programme bilingue.

On peut ainsi conclure que les deux principaux buts de l'enseignement bilingue, buts étrangers à l'enseignement régulier, sont :

1. La maîtrise des compétences spécifiques dans les deux langues, ou plutôt systèmes mentaux, nommé « **doppelte Sachfachliteraltät** » (double compétence linguistique disciplinaire) ;
2. La promotion des **compétences interculturelles** quant aux deux **espaces culturels** (cependant, nulle part ces termes ne sont définis. Ni l'espace culturel, ni les compétences, ne sont jamais explicités).

C'est au fond aux écoles de décider d'offrir ou non un enseignement bilingue, et, si elles le font, de choisir sa forme. Des modules limités dans le temps en sont la forme minimaliste et à peine réglementée. Au sein des écoles offrant un enseignement bilingue institutionnalisé, les cours bilingues en DNL font toujours partie d'un concept intégral : on tente de les harmoniser avec l'enseignement de la L2, auquel on concède des heures supplémentaires, surtout dans les premières années scolaires (5^e et 6^e classes). Il faut savoir que les enfants quittent les écoles primaires avec des connaissances fondamentales en anglais (à l'exception de quelques régions frontalières, comme par exemple le long de la frontière franco-allemande, où l'on apprend le français).

**Gymnasium en NRW, classes 5-9:
exemple d'une section bilingue (en heures par semaine)**

classe	5	6	7	8	9
âge	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
français	4+1	4+1	4	3	3
géographie	(2)	-	2+1	-	2
histoire	-	(2)	-	2+1	2

heures supplémentaires en comparaison avec les sections normales
(DNL en L1 - cours régulier/non-bilingue)

adaptation de l'exemple dans la brochure du
Ministère de l'enseignement (NRW, 2011)

L'apprentissage de la première langue étrangère commence officiellement pour ces élèves lorsqu'ils rejoignent, à l'âge de dix ans, les établissements d'enseignement secondaire. Dans les *Gymnasien* du type bilingue français-allemand, cette première langue étrangère est évidemment le français (l'anglais à partir de l'année suivante) dont l'enseignement bénéficie d'une ou deux heures supplémentaires par semaine. L'enseignement bilingue en DNL ne commence généralement que deux ans plus tard, souvent d'abord dans une seule matière, ensuite dans plusieurs (cf. fig. 1).

Les sections bilingues ne sont donc *pas* des classes dans lesquelles l'enseignement bilingue fait partie de l'emploi du temps dès le début et dans la plupart des matières (à la différence des modèles immersifs comme en Belgique). Toutefois, il ne s'agit pas non plus de classes qui suivent « seulement » quelques cours en L2. Le but est au contraire, dès le départ, l'interculturalité, que l'on systématisait par la coordination systématique des cours bilingues avec les cours de langue, par leur intégration dans des projets scolaires comme des programmes d'échange et par la préparation ciblée aux diplômes bilingues.

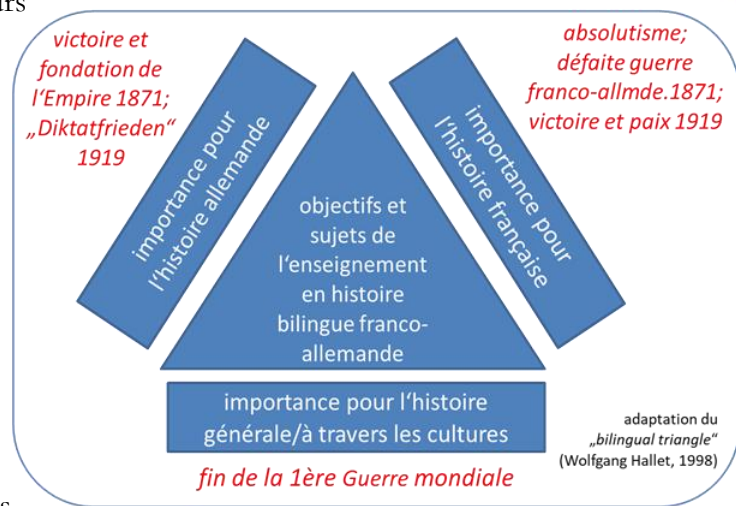
3. Conséquences en pratique : l'enseignement de l'histoire en NRW

Il est bien évident que l'apprentissage de faits historiques ou l'accumulation de connaissances historiques ne peut pas être le seul, ni même le principal but de l'enseignement de l'histoire. Il y a au moins deux objections. D'une part, une **compréhension constructiviste de la discipline**, selon laquelle *une* histoire objective ne peut pas exister, car elle ne se construit que par l'acte de la narration. Ainsi faudrait-il plutôt parler « des histoires ». D'autre part, la concentration sur les connaissances est incompatible avec l'**orientation vers les compétences**, l'idée essentielle de tous les programmes scolaires depuis le milieu des années 2000 en Allemagne. Depuis lors, l'enseignement ne sert, officiellement, qu'à encourager des facultés spécifiques, tandis que le savoir technique n'est plus, en théorie, qu'un outil à leur service. Toutefois, on n'a nulle part renoncé à des sujets obligatoires qui correspondent toujours, *grosso modo*, au canon classique et mettent clairement l'accent sur l'histoire moderne depuis les Lumières.

En NRW, les programmes d'histoire décrétés par le ministère à Düsseldorf (les « *Kernlehrpläne* » toujours donnés par paire : un pour les 5^e à 9^e classes, l'autre pour les trois dernières années, la *Oberstufe*) sont également valables pour les cours d'histoire bilingues. Sauf concernant l'Abitur, il n'y a quasiment ni restrictions ni rajouts. Il incombe donc aux professeurs de découper ou de remanier les sujets historiques de manière à ce qu'ils conviennent aux exigences de l'enseignement bilingue et qu'ils deviennent fertiles pour celui-ci. Seule instruction : l'encouragement de la « compétence interculturelle » et de la « *Bilinguale Diskurskompetenz* » (compétence bilingue pour le débat et la réflexion historique). A interpréter par le professeur !

Jetons un œil à la dimension interculturelle des thèmes traités. On a déjà vu qu'il faut rapporter la formule de l'**interculturalité** aux deux espaces culturels, à voir celui de la L1 et celui de la L2.

Autrement dit : les sujets du cours d'histoire bilingue doivent être pertinents, dans la mesure du possible, à la fois pour la culture (historique) allemande et pour la culture (historique) française. Le modèle fréquemment cité du « triangle bilingue », d'après Wolfgang Hallet, illustre bien cette idée (cf. fig. 2). Il va de soi que ce filtre convient parfaitement à certains sujets historiques (comme Napoléon, la guerre franco-prussienne, les deux Guerres mondiales) alors qu'il provoque des problèmes incontestables et exige une grande créativité pour d'autres (p. ex. la République de Weimar, la RDA).



Pour l'instant, concentrons-nous sur l'aspect linguistique. L'expression « **Bilinguale Diskurskompetenz** » et la contrainte du programme d'histoire régulier (non-bilingue) impliquent incontestablement l'obligation d'un apprentissage dans les deux langues. Ainsi les profs sont-ils chargés de décider au cas par cas celle des deux langues qu'il faut mettre en avant. Il est évident que la compétence linguistique des élèves est d'une importance capitale pour ce choix. A défaut d'un manuel bilingue on travaille généralement avec les manuels d'histoire-géo français, ce qui suffit parfaitement pour répondre à l'exigence d'utiliser le plus possible des matériaux authentiques. Mais assez souvent les élèves allemands sont tout simplement dépassés par les textes d'information en français (par ceux dans les livres allemands aussi, d'ailleurs !). Dans le domaine des sources primaires se pose une deuxième question : comment traiter les documents de langue allemande ? L'exigence d'une authenticité maximale des sources qu'on utilise exclut la possibilité de les traduire en français. Restent donc deux options : chercher une source alternative en français (qu'il faut trouver d'abord !) ou bien utiliser les textes allemands. Dans ce dernier cas il faut trouver un mode de didactisation en langue française (p. ex. par les consignes et les textes que les élèves doivent produire). Tout cela montre que l'échafaudage (le **Scaffolding** de J. Bruner) est un aspect crucial de la conception et de la préparation des cours bilingues. Le terme implique la mise en place d'un échafaudage autour des textes (ou images), c'est-à-dire qu'il faut construire des mesures de soutien pour le processus d'apprentissage, qui aident les élèves à surmonter des difficultés linguistiques et non-linguistiques. Ceci s'effectue par exemple par de simples annotations lexicales, mais aussi par des questions-clés ou des éléments graphiques.

En NRW, les élèves des sections franco-allemandes commencent d'habitude le cours d'histoire bilingue en 8^e classe (cf. fig. 1). A ce moment, ils apprennent le français de façon plus ou moins intense depuis déjà trois ans, ce qui aboutit souvent à des résultats remarquables. Toutefois, ils ne sont guère capables de comprendre et de discuter les textes originaux en français, d'autant plus que le langage technique en histoire est à peine développé en langue maternelle. Leurs expériences dans ce domaine se limitent en effet à une seule année d'histoire en allemand, souvent avec une interruption d'une année scolaire, car l'histoire est l'une des matières qui n'est pas enseignée dans toutes les classes. Ceci montre bien l'enjeu : promouvoir les compétences à la fois au niveau des langues et en histoire en tant que discipline spécialisée. N'oublions jamais qu'il faut encore enthousiasmer les jeunes pour la matière la plus captivante, la langue étrangère et la plus belle du monde (au risque de laisser place à un découragement profond) !

Conclusion

Comme on le sait, les professeurs allemands enseignent, sauf à de rares exceptions, deux matières. Ceux qui enseignent l'histoire bilingue sont toujours par leur formation à la fois des professeurs d'histoire et des professeurs de français. Le grand défi est alors de ne pas abuser du cours d'histoire en faveur d'un cours de langue « prolongé ». Mais, à l'inverse, il faut aussi éviter un cours d'histoire « normal », quasiment traduit en français, dont la qualité interculturelle se contente d'enrichir l'enseignement d'un concept par des listes de vocabulaire. Certes, il y a aujourd'hui quelques possibilités de formation dans le domaine très spécialisé de l'enseignement bilingue. Mais, finalement, nous sommes des combattants solitaires, qui devons chercher l'échange avec les collègues. Il y en a peu, mais comme l'expérience le prouve, ils sont énormément motivés !

Liens :

- KMK 2013 : Décisions de la *Kultusministerkonferenz*, 2013, en ligne :
https://www.kmk.org/fileadmin/Dateien/veroeffentlichungen_beschluesse/2013/201_10_17-Konzepte-bilingualer-Unterricht.pdf
- Portail « Enseignement bilingue en NRW » :
<https://www.schulministerium.nrw.de/docs/Schulsystem/Unterricht/Lernbereiche-und-Faecher/Fremdsprachen/Bilingualer-Unterricht/index.html>

Génération Abibac - Témoignages



Pour ce premier numéro de la *Revue Abibac*, de nombreux élèves et étudiants ont souhaité nous faire partager leurs expériences. Merci à eux !

Mon échange Sauzay

par Paul Cassedanne, Sauzay 2017

Retrouvez l'excellent témoignage de Paul sur Vimeo :

- à cette adresse : <https://vimeo.com/243114242>
- ou en cliquant sur l'image ci-dessous

Bravo Paul !



Mon échange Sauzay

par Antoine Andrieux, Lycée Angellier de Dunkerque

Quoi de mieux pour s'épanouir, se dépayser, apprendre l'allemand, que de faire des échanges en Allemagne ? J'y suis allé deux fois en échanges individuels, et plein d'autres avec l'école.

Mon premier échange s'est déroulé à la fin de ma 2^{nde}, à Laubach, près de Gießen. Vous ne voyez toujours pas ? Environ une heure de route à l'est de Francfort. J'ai fait un autre échange l'été dernier, plus court, chez mon correspondant du Burgau Gymnasium, notre lycée partenaire à Düren, entre Aix-La-Chapelle et Cologne. Ce furent à chaque fois des périodes incroyablement enrichissantes de ma vie. Mes deux familles d'accueil, on ne peut plus sympathiques et ouvertes, m'ont fait découvrir Francfort et ses gratte-ciel, Sankt Goar où se trouve le fameux rocher de la Lorelei, ou encore Berlin, ville ô combien verte et aérée, et même un aéroport militaire de l'OTAN... Je pourrais en parler pendant des heures.

J'ai aussi appris à parler allemand (Même si c'est anecdotique dans un échange !), enfin relativement car on ne cesse jamais d'apprendre. On commence sans savoir dire „*die Steckdose*“, la prise de courant, puis on raffine pour apprendre des mots comme „*Salatschleuder*“ (essoreuse à salade) ou „*Onomatopoetisch*“ (pour les poèmes dadaïstes en onomatopées !) Tant que l'on n'a pas peur de parler et des fautes, tout se passe super bien !

Il existe d'autres avantages, comme la découverte d'une nouvelle culture, du rythme des repas à l'école en passant par de nombreuses rencontres. Il y aurait aussi pléthore d'anecdotes culinaires à raconter, *Schnitzel* géant, *Currywurst*, *Döner* (plus équilibré qu'on ne le croit), mais aussi de la bonne charcuterie régionale et de succulents gâteaux (sans vouloir tomber dans le cliché).

Bref, si j'ai un conseil à donner : n'hésitez pas !

PS : J'ai rédigé un blog avec une amie lors de mon premier voyage, n'hésitez pas à aller voir ! Vous aurez des sensations encore plus fraîches : <https://aventuresallemandes.wordpress.com>

Mon échange Sauzay

par Gwendoline Trémenc, lycée Félix Faure de Beauvais

Je suis partie en Allemagne en fin de seconde pendant trois mois dans le cadre d'un programme Brigitte Sauzay. J'ai posté une annonce sur le site de l'OFAJ afin de trouver une correspondante. Après avoir échangé quelques mails et fixé nos dates, j'ai pris le train pour Kempten alors que je ne savais ni à quoi ressemblait ma corres' ni si j'allais arriver au bon endroit. En descendant du train, je me suis sentie très vite perdue mais heureusement, ma corres' est venue vers moi et m'a demandé : « C'est bien toi ma corres' française ? Comment est-ce qu'on prononce ton prénom ? » Ce furent les premiers mots qu'on échangea, et bien que je lui aie expliqué comment bien prononcer mon prénom, elle n'a jamais su le dire correctement, aucun Allemand d'ailleurs.

Dès que je suis entrée dans la maison, je me suis tout de suite sentie chez moi. Sa famille m'a très bien accueillie et je me suis intégrée très facilement. Ses parents s'intéressaient beaucoup à la France, au français, à ma façon de vivre. J'aidais souvent sa mère, que ce soit pour cuisiner ou pour jardiner car vivant dans une ferme, la main d'œuvre est toujours la bienvenue.

Mon premier jour à l'école a été à la fois surprenant et perturbant. Quand tous les élèves sont entrés en classe et se sont installés à leur place, le professeur allume une bougie pour réciter le *Morgenspruch*. Ensuite, les cours s'organisent d'une manière bien particulière. Les matières sont enseignées sous forme d'*Epoche*, c'est-à-dire qu'elles sont enseignées deux heures par jour par cycles de trois semaines. Les classes comprennent peu d'élèves et ne changent pas de la 1^{ère} à la 12^e classe. Les élèves sont donc très proches les uns des autres ce qui permet une bonne entraide.

En France, notre système est basé sur la réussite et la compétitivité, l'école de ma corres' sur un tout autre fondement. La *Waldorfschule* est fondée sur la philosophie de Rudolf Steiner. Selon lui, l'Homme est un tout. Il a autant besoin de savoir se servir de ses mains que de son cerveau. Beaucoup de temps est donc consacré aux travaux manuels. J'ai eu l'occasion d'apprendre à tricoter, coudre, souder, scier tout en participant à la vie de l'école et à des projets de classe tels que construire des cabanes pour les plus petits ou fabriquer des lampes. L'art a également un rôle primordial dans cet enseignement. Les élèves font beaucoup de poésie, de théâtre, de musique, de chant, de dessin et d'eurythmie. L'eurythmie est un mélange entre du théâtre, de la danse et de la méditation qui vise à réfléchir sur son être et à se sentir bien dans son corps grâce à des mouvements. J'ai par exemple appris à danser mon prénom et les planètes. La première fois que j'ai assisté à un cours d'eurythmie, j'ai rigolé toute l'heure tellement ça m'a paru ridicule mais après y avoir participé, ça m'a tout de suite paru beaucoup plus intéressant et j'ai compris que c'était bien plus qu'une simple gestuelle.

Ma corres' habite en Bavière, une région bien particulière de l'Allemagne. Les traditions sont très ancrées dans la culture et les Bavarois en sont fiers. Il n'est pas rare de voir des gens dans la rue habillés de tenues traditionnelles par exemple. L'accent est très prononcé et beaucoup de personnes parlent le bavarois ou le souabe, même les plus petits. J'ai donc pu apprendre quelques mots et expressions : en Bavière, on ne dit pas « *Guten Tag* » mais « *Griß Gott* », « *Wo bist du ?* » devient « *Wo bisch ?* » et « *essen* » se prononce « *essne* ».

Partir en Allemagne a été pour moi bien plus qu'un voyage linguistique. Vivre dans un autre pays pendant trois mois m'a fait prendre conscience de beaucoup de chose, que ce soit sur moi-même ou sur la France. Par exemple, j'ai vu une autre façon de voir le monde grâce à la *Waldorfschule*, qui vise à n'apprendre que l'essentiel, au contraire des écoles françaises où l'on enseigne des matières beaucoup plus abstraites qui sont inutiles dans la vie de tous les jours et qui de plus stressent les élèves et ne laissent presque aucune place aux loisirs. J'ai également appris à être plus tolérante vis-à-vis des handicapés. Je n'avais rien contre eux auparavant, mais les côtoyer tous les jours à l'école et faire des activités avec eux m'a fait grandir et j'ai pu apprécier de les aider. L'Allemagne m'a aussi fait réfléchir sur mes habitudes alimentaires. Les Allemands sont plus ouverts au végétarisme et au véganisme, ce qui m'a fait prendre conscience que la viande n'est pas indispensable. Mais avant tout, ce fut une expérience inoubliable qui m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes, de découvrir une autre façon de vivre et de nouveaux horizons.

Mon échange Sauzay

par Anna Wavrant du lycée Faidherbe de Lille

Hallo ! Mon nom est Anna Wavrant je suis en 1re ES au lycée Faidherbe de Lille.

Voici l'incroyable histoire de mon échange Sauzay.

Il était une fois, dans la belle ville de Lille, une petite fille, née d'un papa français et d'une maman allemande. Sa maman lui parlait allemand. La petite fille fit de nombreux voyages en Allemagne. Devenue adolescente, elle prit la décision de présenter sa candidature en ABIBAC, sans même avoir fait allemand au collège. Vous l'aurez deviné, cette petite fille c'est moi !

Ayant compris l'importance de l'échange Brigitte Sauzay dans le cursus, je me suis mise rapidement à la recherche d'une correspondante, et après de nombreux échanges de mails avec l'Allemagne et des appels vidéo, je pris ma décision : Aline serait ma correspondante ! C'est elle qui vint la première, pendant mon année de Seconde. Nous nous sommes super bien entendues durant tout le séjour et je ne pense pas mentir en disant qu'elle faisait partie de ma famille (nous sommes partis en vacances en Normandie). Elle s'entendait également très bien avec mes amis mais était dans une autre classe. A son départ, nous étions en pleurs et repensions aux nuits dans une chambre hantée, aux batailles de mousse à raser, aux soirées déguisées et aux nombreux fous rires partagés.

Début avril, ce fut à moi de passer 3 mois chez elle, à Bendorf, près de Coblence. Je fus bien accueillie dans sa famille et ses amis étaient toujours sympas avec moi. J'étais également dans une autre classe. J'ai eu du mal à m'intégrer dans un groupe où les amitiés étaient constituées. La situation s'est améliorée au fil du temps. J'aurais aimé pouvoir passer plus de temps avec Aline, mais elle était souvent surchargée de devoirs. Je garde cependant de bons souvenirs de nos soirées, de mon premier concert. Ma famille et mes amis m'ont beaucoup manqué pendant ces trois mois et j'étais heureuse de les retrouver à mon retour. J'espère pouvoir revoir Aline.

Voilà mon histoire... A vous de jouer!



Mon Abibac

par Louise Guillot, Sciences Po Paris

- **Comment t'es venue l'envie d'apprendre l'allemand ?**

J'ai commencé l'allemand en Sixième dans une classe bilangue, un peu par hasard. En fait, j'avais entendu que tous les élèves qui prendraient allemand étaient sûrs de partir en voyage de classe. N'étant encore jamais partie à l'étranger, je n'ai pas hésité et ai tout de suite dit oui !



- **Pourquoi avoir choisi la filière AbiBac au lycée ?**

Dans la continuité de la classe bilangue, j'ai choisi la filière AbiBac au lycée afin de poursuivre et d'approfondir mon apprentissage de l'allemand. A l'époque, je ne pense pas que je comprenais vraiment dans quoi je m'embarquais avec l'AbiBac et ses dix heures d'allemand par semaine. Je pense que j'avais tout simplement soif de découverte, et je n'ai pas été déçue !

Bien entendu, la rentrée en AbiBac ne fut pas facile. Au début, j'ai eu un peu de mal à suivre, surtout les cours d'histoire – géographie en allemand. Mais au fur et à mesure de l'année, grâce à l'entraide, au soutien de mes camarades et à la bienveillance des professeurs, chacun a pu dépasser ses peurs et progresser. Mon séjour de six mois à Gießen en Seconde grâce au Programme Voltaire de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) fut particulièrement enrichissant.

- **Justement, que t'ont apporté tes séjours en Allemagne ?**

Mes voyages en Allemagne, au-delà de la maturité et de l'ouverture d'esprit, m'ont fait prendre conscience que ce qu'on apprend en cours c'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Finalement, même si c'est très intéressant d'un point de vue académique, cela reste très théorique, donc je peux dire que j'ai vraiment appris l'allemand une fois immergée dans le pays. Et quand je dis apprendre l'allemand, ce n'est pas seulement maîtriser la langue, enrichir son vocabulaire, sa grammaire, c'est aussi apprendre à connaître le pays, ses habitants, sa culture et ses traditions, ses paysages. C'est une expérience sensible, pas seulement intellectuelle.

Et puis mes voyages en Allemagne m'ont permis de découvrir l'Europe. J'ai découvert la chance d'habiter dans un espace où les gens sont libres de se déplacer, de s'exprimer, et cela ouvre un champ immense de nouvelles possibilités. J'ai vu que la frontière physique entre deux Etats n'était finalement pas une barrière ou un frein. Mais c'est aussi grâce à ces voyages que j'ai découvert l'engagement associatif et que j'ai souhaité par la suite me porter volontaire pour promouvoir cette mobilité européenne et cette ouverture d'esprit au sein de l'OFAJ.

- **Quel a été ton parcours académique et/ou professionnel après AbiBac ?**

Après le Bac, j'ai fait une Licence en Lettres et Sciences Politiques à l'Université de Poitiers. C'est un cursus d'apprentissage assez généraliste et très intense, j'en garde un excellent souvenir. Une fois ma licence en poche, j'ai intégré le Master Affaires Européennes de Sciences Po à Paris. Après le Master 1, j'ai décidé de faire une année de césure pour faire des stages et prendre un peu de recul par rapport à mon parcours académique. Aujourd'hui, je suis en deuxième année de Master et ça me plaît toujours autant. Après le diplôme, j'aimerais travailler au sein des institutions

européennes, à la Commission ou au Parlement et participer à l'élaboration des politiques publiques européennes, dans le domaine de l'environnement notamment.

- **Dans quelle mesure as-tu valorisé ton AbiBac ?**

L'AbiBac m'a donné ce petit plus sur le CV qui fait que ton profil est différent des autres, qui montre que tu es intéressé par des sujets divers, que tu es curieux. Je me souviendrai toujours de mon entretien d'admission en Master où la première question que m'a posé le jury a été : « Dites donc, je vois que vous êtes partie en Allemagne très tôt (16 ans), pourquoi si jeune ? Qu'est-ce que ce voyage vous a apporté ? ». L'AbiBac m'a permis de voyager et de me découvrir une véritable appétence pour les sujets européens.

- **Que souhaiterais-tu dire à un jeune qui hésite à faire AbiBac ?**

N'hésite plus, fonce ! AbiBac est une formidable expérience, tant académique qu'humaine. J'en ai encore des souvenirs plein la tête : entre les fous-rires en classe, la préparation des *Plätzchen* de Noël, et les discussions passionnées autour de l'actualité allemande, ou un peu moins passionnées autour du dernier devoir d'histoire...

Mon Abibac

par Louise Voyer, promo 2013,
master 2 de Droit à l'Université de Poitiers

L'ABIBAC est pour moi une formation très intéressante et enrichissante. Très originale aussi, une sorte d'aventure à petite échelle. C'est un peu un OVNI, un merveilleux OVNI.

J'ai adoré faire partie de cette formation, malgré les potentiels inconvénients qui peuvent venir avec un petit groupe classe qui se suit pendant les trois années du lycée. J'y ai beaucoup appris, tant sur la culture d'un autre pays que le mien, que sur moi-même.

C'est une classe où les méthodes sont un peu différentes car naissant d'un mix entre celles venant de chez nous et d'Allemagne. Cela permet d'avoir un point de vue décalé sur le système français, mais également un regard beaucoup plus européen sur des données telles que l'histoire ou l'économie.

En elle-même, la langue allemande ne m'a pas servi dans mes études supérieures, ni n'a conditionné mes choix pour l'avenir. J'ai songé pendant un temps à entreprendre un double cursus franco-allemand en droit, mais ce qui m'intéressait était surtout le Droit. J'ai donc arrêté (avec regret) les cours d'allemand.

Cet apprentissage m'a cependant beaucoup servi, marquant mon CV d'une sacrée originalité. Ce fut un avantage pour moi du point de vue des boulots d'été (une personne parlant couramment allemand, ça ne court vraiment pas les rues), mais aussi pour les sélections à la fac. Ce sera un avantage pour les concours où je pourrai m'en servir pour marquer des points.

D'un point de vue plus personnel, cela m'a permis d'acquérir rapidement des méthodes mais aussi un rythme de travail, évitant la « claque » importante à l'entrée en fac. J'y ai aussi pris confiance en moi, car le petit groupe classe force les échanges.

Si c'était à refaire, je le referai encore et encore.

Mon Job en Allemagne

par Hugo Lebriz, promo 2012, Francfort

J'ai 23 ans, j'habite près de Francfort depuis maintenant presque 4 ans et la semaine prochaine je commencerai mon premier emploi en CDI, dans l'expertise comptable ici à Francfort. Si l'on m'avait raconté cela il y a de ça 8 ans, au début de mon année de 3ème, je ne suis pas sûr que j'y aurais cru. Etant à cette époque un bon élève en Allemand et ayant envie de « vraiment parler la langue », je m'étais dirigé vers la section Abibac du Lycée Richelieu à Rueil-Malmaison, dans les Hauts-de-Seine. Je passai et obtins mon Bac ainsi que l'Abitur dans ce lycée en Juin 2012. Par la suite, me destinant à des études dites « de commerce » mais privilégiant l'aspect concret de cet enseignement, je fis le choix de rejoindre une école de commerce post-bac à la Défense, près de Paris, et ce visant l'obtention d'un master (5 ans d'études). Cette école, comme toute école de commerce, offrait la possibilité d'effectuer une partie du cursus à l'étranger. Voulant rester dans la lignée de l'Abibac et souhaitant retrouver un niveau en allemand diminué depuis la sortie du lycée, je pris donc la décision de partir pour 1 an et demi dans une université allemande (EBS Universität für Wirtschaft und Recht)



près de Francfort, avec pour idée de revenir finir mon master à Paris par la suite. Le professionnalisme, la rigueur ainsi que la proximité « terrain » de mon université allemande m'auront finalement convaincu d'y rester à la fin de mon année et demie pour y finir mon master ; j'aurai donc au total étudié 3 ans et demis en Allemagne. Ces études m'auront, via différents stages en Allemagne, permis de décrocher mon premier job à Francfort.

D'un point de vue **académique**, le cursus Abibac a été un très gros avantage notamment concernant les concours et autres candidatures (en terminale) pour l'accès aux études supérieures : une LV1 rare (autre que anglais) a été assez efficace pour se démarquer du reste des concurrents et était aussi une garantie de points « faciles » sur les divers concours écrits et oraux du fait de leur niveau inférieur aux attentes de la section Abibac. En ce qui concerne le post-bac, l'anglais fit pour moi un retour au premier plan mais l'allemand me permit toujours de marquer des points en parallèle. A noter que l'Allemagne offre d'excellentes universités et formations dans tous les domaines et dont les conditions d'entrées se basent en général plus sur les notes de l'Abitur, ce qui élargit le champ des possibilités pour un élève de la section Abibac.

D'un point de vue **professionnel**, l'apprentissage intensif de l'Allemand au sein de la section Abibac a entièrement atteint son objectif de me rendre opérationnel, d'un point de vue linguistique, pour de potentielles études et emplois en Allemagne (ainsi qu'en Suisse, Autriche, Luxembourg et Lichtenstein), ce qui, au regard de l'économie européenne et de son marché de l'emploi, est un atout. Considérant le fait que l'allemand est nécessaire pour travailler en Allemagne, le travail fourni au cours des 3 années porte aujourd'hui ses fruits. D'un point de vue **extra-scolaire**, la section Abibac contribue énormément au développement personnel de ses étudiants. La mise de l'allemand et des relations franco-allemandes au centre de l'apprentissage permet non seulement d'étudier et comprendre en profondeur la culture, le pays et son histoire mais aussi de vivre diverses expériences riches organisées autour de ce thème de l'Allemagne. Je garderai d'excellents souvenirs de diverses sorties scolaires, d'un séjour d'une semaine dans la région de la Ruhr, d'une mise en scène et représentation théâtrale de Hansel et Gretel version moderne devant une soixantaine de personnes (il se peut que mes souvenirs aient augmenté la taille du public), d'un échange en immersion pendant 3 mois dans un lycée à Francfort, et des « amis pour la vie » gagnés durant ces années.

En résumé, la section Abibac, via l'excellent travail de professeurs très investis, ouvre un très grand nombre de portes mais aussi offre la possibilité d'apprendre beaucoup de choses très intéressantes, qui certes diffèrent un peu du parcours lycée classique mais le complètent parfaitement. Au regard de ce qui a suivi son obtention au cours des 5 dernières années, l'Abibac est un choix que je referais aujourd'hui sans hésiter.

Mes études en Allemagne

Par Marine Rollier, Lycée Richelieu de Rueil-Malmaison, Promotion 2013



J'étudie actuellement à Munich depuis maintenant un an. J'entame ma 5^e année de fac de droit...le temps passe tellement vite ! On stresse pour le bac et même pas le temps de souffler que l'on se retrouve déjà en niveau Bac +5.

J'étudie en Allemagne actuellement car après l'obtention de mon Baccalauréat et de mon Abitur au lycée Richelieu en 2013, j'ai voulu continuer dans un cursus franco-allemand. En effet, j'ai commencé l'allemand à l'âge de 12 ans par pur hasard – en effet je voulais être dans la même classe que ma meilleure amie de l'époque – et j'ai eu un véritable coup de foudre pour la langue. Comme quoi, le hasard fait bien les choses !

Donc comme je disais, après le bac, j'ai intégré l'un des Cursus de droit franco-allemand de l'université Panthéon-Assas, le Cursus BerMüPa. J'ai ainsi fait 3 ans d'études en France pour ensuite m'envoler pour deux ans à Munich, effectuer mon LL.M. à la *Ludwig-Maximilians-Universität*, magnifique université connue notamment pour la Rose Blanche.

J'appréhendais un peu le départ à l'étranger et surtout le fait de n'étudier qu'en langue étrangère. Finalement, cette peur est assez infondée avec du recul. Le niveau de langue acquis durant les 3 ans de lycée reste et on s'adapte assez facilement à l'apprentissage d'un nouveau vocabulaire (juridique pour ma part). Surtout, les allemands adorent entendre les Français parler allemand et dire que tu as l'AbiBac est un moyen d'engager la conversation par exemple !

Plus sérieusement, je m'épanouis complètement dans mes études. Le système universitaire allemand est complètement différent du système français. Par exemple, il y a davantage d'interaction avec les professeurs et il ne faut ainsi pas s'étonner d'entendre un étudiant rebondir sur un propos du professeur en plein cours magistral. Etudier dans une autre langue permet une plus grande ouverture d'esprit et si l'on se destine à une carrière internationale, c'est vraiment un prérequis. J'effectue un Master 2 de Droit européen des Affaires et mes études binationales m'ont donné le goût du voyage et d'évoluer dans des langues étrangères ; j'ai par exemple pu effectuer un stage à Londres l'été dernier et cette année, mon stage de fin d'études se passe à Munich.

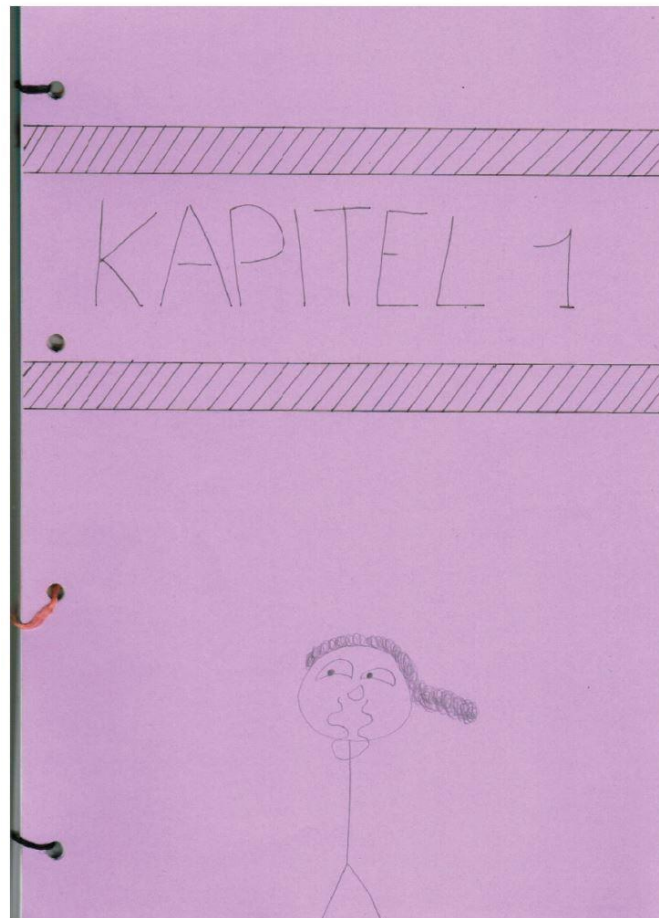
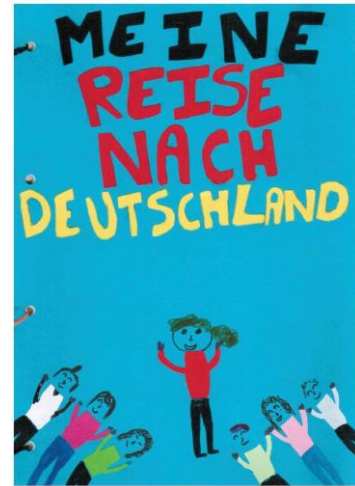
Pour conclure, je ne peux que conseiller d'intégrer une classe Abibac car on s'y épanouit au lycée et cela nous donne la possibilité d'être dans un cadre international par la suite.

La découverte de l'Allemagne en BD

Meine Reise nach Deutschland
de Sandra Lhermitte



Pour clore premier numéro de la revue Abibac, découvrons l'arrivée d'une jeune française en Bavière. Sandra nous raconte sa découverte de l'Allemagne en BD...



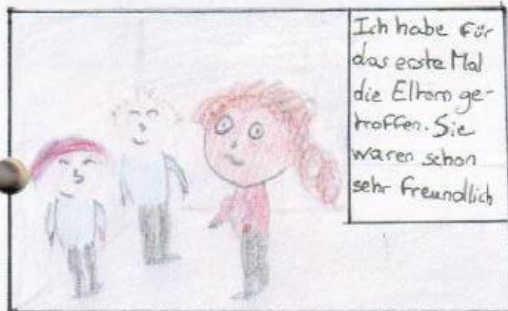




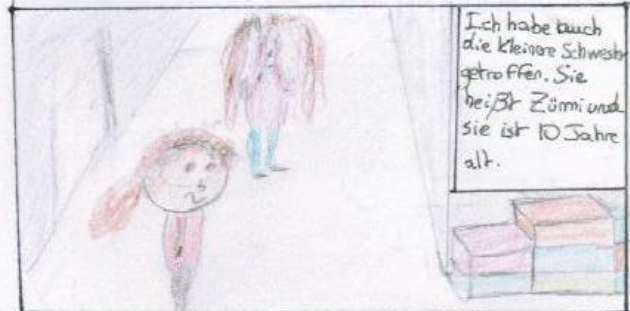
Es gibt nur noch zwei Tage.
Naja, Sie ist noch nicht sicher.
Ich sprach nicht viel und, wenn ich sprach, war das nur um „ja“, „was“, „nein“ oder „ok“ zu sagen.



Dann sind wir endlich zu Hause angekommen.



Ich habe für das erste Mal die Eltern getroffen. Sie waren schon sehr freundlich.



Ich habe auch die kleinere Schwester getroffen. Sie heißt Zömi und sie ist 10 Jahre alt.



Aber sie hatte am Anfang Angst vor mir.

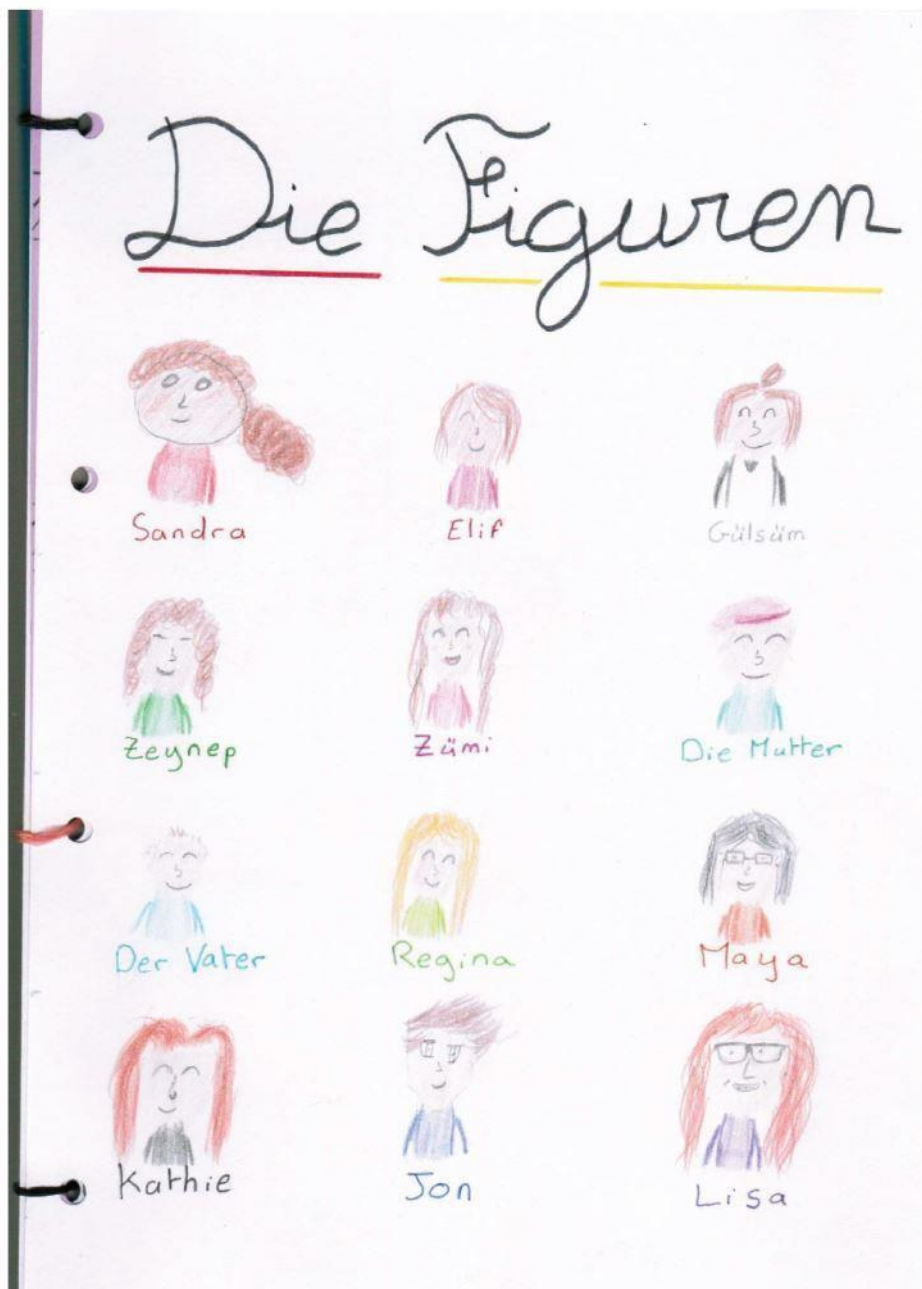


Danach habe ich meine Zimmer gesehen. Es war groß und einfach nur für mich.



Ja... Ich war in Deutschland.

Pour retrouver la suite des aventures de Sandra au sein de sa nouvelle famille en Allemagne, rendez-vous sur notre page Facebook et, en 2018, sur notre site internet.



Notre prochain numéro

Printemps 2018

Entretien
avec Etienne François

Géographie prospective
et enseignement bilingue

Les partenariats entre
lycées

Vous souhaitez soutenir la *Revue Abibac* ?

Diffusez-la autour de vous, dans vos lycées, dans
vos universités, sur les réseaux sociaux.

Vous souhaitez contribuer au développement de la revue Abibac ?

Envoyez votre don à :
Association Réseau Abibac
32 Rue des Muguets
57200 SARREGUEMINES

***La Revue Abibac* se cherche un logo :**

Vous pouvez contribuer à la
modernisation de la revue en
proposant un nouveau logo.

Celui-ci devra mettre en
valeur le nom de la revue et
la notion de réseau, de
connexion entre les
différents acteurs du Réseau
Abibac. Pour de plus amples
informations, contactez-nous
sur notre page Facebook ou
sur cette adresse email :
revue.abibac@gmail.com.

Appel à contributions

Vous souhaitez proposer un article pour le
prochain numéro. Votre proposition est la
bienvenue. Nous cherchons des auteurs capables de
proposer un nouvel éclairage scientifique,
pédagogique ou didactique dans les domaines de la
littérature allemande, de l'histoire et de la
géographie. Un article peut être co-écrit par
plusieurs auteurs. Nous souhaitons également
recueillir à la fois des témoignages d'élèves ayant
participé aux programmes Sauzay ou Voltaire et des
témoignages d'anciens élèves Abibac qui étudient ou
ont étudié, qui travaillent ou ont travaillé en
Allemagne.

Pour nous faire part de vos propositions ou
pour toute autre question, vous pouvez nous
contacter directement sur notre page Facebook ou
sur cette adresse email : revue.abibac@gmail.com.